

L'ÉVEIL

Hebdomadaire d'informations locales de NANTERRE - SURESNES
 PUTEAUX - COURBEVOIE - LA GARENNE - NEUILLY - RUEIL
 GARCHES - SAINT-CLOUD

Rédaction-administration : 1, rue Volant — NANTERRE
 Tél. : 204-00-21 — 204-61-60

VENDREDI 20 SEPTEMBRE — N° 1.138

Prix : 0,60 F

RENTRÉE SCOLAIRE

?

Dimanche dernier Lucien LANTERNIER et Raymond BARBET ont inauguré le groupe Joliot-Curie à Nanterre en présence de plus de 500 personnes (page 6).



Dès le lendemain de l'inauguration de Joliot-Curie on retrouve l'étonnement sur les visages devant les premières découvertes.

les obstacles ne manquent pas sur le chemin de l'école



La rentrée, c'est aussi beaucoup d'inquiétude pour les parents.

Ci-contre, une délégation des mamans du quartier des Pâquerettes à Nanterre, à l'Inspection d'Académie, pour obtenir les sept maîtres qui manquent.

Eliane JOVER, maire adjoint, accompagnait la délégation.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

LES plus jeunes ont repris le chemin de l'école précédant d'une dizaine de jours les collégiens et les lycéens. La crise de mai-juin a montré au grand jour combien était grand le mécontentement accumulé chez les enseignants, les enseignants et les parents.

Si l'université et les étudiants ont alimenté les discussions, il ne faut pas oublier que la base de la pyramide reste la maternelle et l'enseignement primaire, point de départ pour tous.

AU cours de l'été, le nouveau ministre de l'Éducation Nationale a fait de nombreuses déclarations. Le pouvoir a dû procéder à d'importants aménagements dans sa politique d'enseignement. Certes, le régime poursuit l'adaptation de sa politique scolaire et universitaire au progrès des sciences et des techniques, pour le compte et le profit des grandes sociétés capitalistes. Mais il ne le fait pas librement. Sur lui pèse les grandes luttes menées contre sa politique réactionnaire par les enseignants, étudiants et parents d'élèves, depuis longtemps.

Ces aménagements, s'ils sont appliqués, ne seront donc pas négligeables :

— augmentation des crédits et des moyens de l'Éducation nationale, formation des professeurs du second degré en 5 ans, la 6^e commune dans les lycées, l'effectif des cours préparatoires ramené à 25, la limite maximum pour la création de classes maternelles ramenée de 55 à 45, des créations de postes en plus grand nombre, etc... Tout cela doit permettre une plus grande capacité d'enseignement à tous les degrés.

Ce sont des mesures qui vont dans le sens que nous préconisons depuis plusieurs années dans notre projet de réforme démocratique de l'Enseignement. Si elles sont appliquées, le Parti Communiste ne les condamnera donc pas, car nous considérons que c'est une preuve supplémentaire de l'efficacité des luttes.

par
MICHEL DUFFOUR
Conseiller général
Membre du Comité Fédéral
des Hauts-de-Seine du P.C.F.
Secrétaire de la Section
de Rueil du P.C.F.

CEPENDANT, l'ensemble de ces dispositions ne constituent pas une « révolution » comme voudrait le faire croire Edgar Faure, dont la politique, comme celle de Fouchet et de Peyrefitte, place l'Éducation Nationale au service de la grande bourgeoisie.

Depuis lundi dernier, les obstacles surgissent, de nombreux postes de maîtres n'étaient pas pourvus, 60 à Nanterre, dont 7 dans la seule école des Pâquerettes, à Courbevoie 7 postes non pourvus pour deux groupes scolaires, même chose à Suresnes. D'autres obstacles surgiront en raison des moyens insuffisants de l'Éducation Nationale.

LES principaux problèmes restent posés. La ségrégation sociale reste entière, car il ne suffit pas d'aménager la vie au sein des facultés, il faut en ouvrir les portes à tous les enfants quel que soit le milieu social dont ils sont issus. Pour ceci, il est nécessaire que des bourses soient attribuées en grand nombre, que des classes de rattrapage soient créées, qu'un véritable tronc commun soit institué à partir de la 6^e, que l'enseignement technique ne reste pas parent pauvre.

Placer les enfants dans de bonnes conditions scolaires, c'est réduire les effectifs par classe, mais chacun comprend que la création de postes doit s'accompagner de la construction de locaux neufs, or le groupe scolaire inauguré à Nanterre, dimanche dernier, a demandé 9 années de démarches aux élus locaux, de plus les contribuables nanterriens supporteront 63,16 % de la dépense globale (1). Cet exemple se passe de commentaire.

ENFIN, pour être à la hauteur des exigences humaines et nationales, un ensemble de mesures est indispensable pour mettre en place un système entièrement nouveau de formation permettant aux travailleurs qui en ont été écartés, d'accéder à l'enseignement secondaire et supérieur. Ce qui nécessite le développement de l'éducation permanente grâce à des congés d'étude payés, à des cours du soir, à des cours par correspondance, etc...

Les habitants de nos communes, sans même envisager les grandes questions, ne sauraient se satisfaire d'une rentrée avec des écoles totalement désorganisées faute d'enseignants nommés à temps.

LES enseignants et les parents d'élèves auront encore à lutter beaucoup pour que l'Éducation Nationale soit au niveau des besoins de notre époque, pour arracher au pouvoir de nouvelles mesures positives.

C'est dans le développement d'une puissante action de masse des enseignants, des étudiants, des travailleurs que réside la possibilité d'obtenir tout ce qui doit l'être, de lutter contre la ségrégation scolaire, de donner à l'enseignement un contenu nouveau.

(1) Lire en page 6 le compte rendu de l'inauguration du groupe scolaire Joliot-Curie à Nanterre où Raymond Barbet a expliqué ces problèmes.

LES SEPT SÉNATEURS DES HAUTS-DE-SEINE SERONT ELUS DIMANCHE

Des élections ont lieu ce dimanche 22 septembre, dans un tiers des départements français, dont tous les nouveaux départements de la Région parisienne.

Il s'agit de renouveler le tiers sortant du Sénat.

Pour notre département des Hauts-de-Seine, sept sénateurs seront élus par 1.597 électeurs.

L'élection des sénateurs, en effet, n'est pas faite au suffrage universel. Seuls votent les députés, conseillers généraux et municipaux et des délégués des conseils municipaux des villes de plus de 30.000 habitants.

Les élections de dimanche se présentent dans des conditions pour le moins curieuses, puisque les sénateurs, élus en principe pour neuf ans, risquent de voir leur mandat limité à quelques mois si les projets gaullistes voient le jour.

Il y a longtemps que le pouvoir envisage cette modification de la composition et des attributions du Sénat. Ceci pour une double raison.

D'une part, l'opposition manifestée par le Sénat à divers projets constitue une gêne pour le pouvoir, même si l'Assemblée Nationale, où il dispose d'une majorité automatique, a le dernier mot.

D'autre part, et c'est la raison fondamentale, la suppression du Sénat va de pair avec la volonté du régime actuel de briser les libertés locales, de priver les populations du droit de s'administrer librement par des assemblées élues au suffrage universel.

Si les projets gaullistes aboutissaient, le Sénat serait dépouillé de ses pouvoirs et transformé en simple assemblée consultative dont les avis ne seraient sans doute pas davantage pris en considération que ceux donnés actuellement par le Conseil d'État ou le Conseil Economique et Social. Ces projets prévoient également la création d'Assemblées régionales qui pourraient lever un impôt mais qui ne seraient pas élues au suffrage universel.

Autrement dit, les électeurs devraient payer, mais n'auraient pas le droit de choisir ! Singulière participation...

C'est dans le même plan que s'inscrit le projet de loi « Fouchet » depuis le 15 mai dernier au Parlement.

Il prévoit la réduction des pouvoirs des conseils municipaux et la création, à l'échelon des cantons, de super-communes dirigées par un conseil élu au second degré et un super-maire. On prévoit environ 3.500 super-communes de ce genre, qui rassembleraient les 38.000 communes d'aujourd'hui.

Ainsi, du haut au bas de l'échelle, ces projets tendent à éloigner l'administration des administrés. En même temps, les banquiers qui gouvernent veulent utiliser au mieux de leurs intérêts les 35 milliards de francs gérés par les départements et les communes.

Il va sans dire que ces nou-

velles structures n'iraient pas sans de nouvelles impositions, la politique du gouvernement étant de transférer de plus en plus ses charges aux collectivités locales, faisant retomber du même coup sur les élus locaux l'impopularité d'une fiscalité accrue.

Pour toutes ces raisons, il est inconcevable que les élus locaux qui voteront dimanche accordent leurs suffrages aux candidats investis ou soutenus par le pouvoir, ce qui reviendrait en quelque sorte à se faire hara-kiri.

En votant pour les candidats présentés par le Parti Communiste Français, les élus locaux diront avec force qu'ils entendent mener avec eux le combat pour la démocratie, le progrès social et la paix.

Liste du Parti Communiste Français pour la défense des libertés locales et l'union des forces ouvrières et démocratiques

SCHMAUS GUY

36 ans - Secrétaire fédéral des Hauts-de-Seine du Parti Communiste Français - Responsable de la Commission du travail municipal.

AUBRY ANDRÉ

37 ans - Conseiller municipal d'Antony de 1955 à 1965 - Militant syndical.

FRELAUT DOMINIQUE

41 ans - Maire de Colombes. Conseiller général des Hauts-de-Seine. Membre de la Commission des finances du Conseil général.

HAMELIN FRANCE

50 ans - Professeur d'histoire. Internée résistante. Combattant volontaire de la Résistance. Croix du combattant. Médaille des évadés.

JANS PARFAIT

42 ans - Maire de Levallois. Ancien député.

BAILLEUX LUCIEN

60 ans - Maire de Châtillon-sous-Bagneux. Conseiller général des Hauts-de-Seine. Prisonnier évadé. Combattant de la Résistance.

LENORMAND GEORGES

57 ans - Conseiller général. Ancien maire de Sèvres. Interné politique évadé. Combattant de la Résistance.

COMMUNIQUÉ DE L'UNION DES ÉTUDIANTS COMMUNISTES DE NANTERRE

Les étudiants, les enseignants, les travailleurs ont obtenu de grandes victoires grâce aux luttes menées depuis longtemps, et notamment en mai-juin.

Le pouvoir gaulliste a été obligé de concéder des mesures importantes concernant en particulier l'enseignement supérieur.

Cependant ces mesures comportent les limites imposées par la nature même du capitalisme monopoliste d'État. C'est dire qu'une lutte puissante doit être menée :

- pour préserver l'acquis des luttes ;
- pour l'application effective des mesures décidées que des hommes du pouvoir tentent déjà de limiter et de modifier dans un sens réactionnaire ;
- pour l'obtention de nouvelles mesures allant dans le sens des intérêts des étudiants ;
- pour imposer la démocratisation de l'université dans son recrutement et son fonctionnement.

COMMENT CONTINUER LA LUTTE ?

— Parce que nous voulons que ces luttes soient efficaces, nous dénonçons tout boycott ou sabotage des examens, de même que la proposition du PAN de Paris appelant les étudiants à apporter les photocopies (forme masquée de dénaturation des examens).

— Par ailleurs nous condamnons les agissements d'éléments gauchistes à la cité universitaire. Ces éléments, souvent étrangers à Nanterre (comme Geismar), ont en effet décidé de transformer la cité universitaire en « base rouge » afin de mener leurs « activités ultra-révolutionnaires » en direction des usines et des bidonvilles et d'empêcher la rentrée universitaire.

De tels agissements, loin de mettre le mouvement étudiant en position de force, ne peuvent aboutir qu'à :

- Isoler les étudiants du reste de la population ;
- Renforcer la ségrégation sociale en privant les étudiants les plus défavorisés de leur seule chan-

ce de rester à l'université. C'est d'ailleurs pour l'essentiel les mêmes qui à la cité se verraient privés de leur chambre en période de préparation des examens. Ils fourniraient, en outre, le prétexte pour le gouvernement de remettre en cause, par des provocations policières, les acquis de la lutte.

Les étudiants communistes de Nanterre, contrairement aux organisations étudiantes réactionnaires, qui ne visent qu'à masquer les nécessités des luttes contre le pouvoir,

Appellent à poursuivre et organiser la lutte en commun avec la classe ouvrière et les forces démocratiques :

- préserver et renforcer l'acquis des luttes ;
- obtenir la construction de nombreuses cités universitaires et des mesures pour l'amélioration des conditions de vie et d'études ;
- pour une université moderne et démocratique.

Le 16 septen...

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

TOUS

Samedi 28 septembre

à 16 heures

au Parc de la Mairie de NANTERRE

Mal-logés, ALERTE ! Le gouvernement prépare un mauvais coup

Les mal-logés de nos villes apprendront avec colère que le gouvernement et ses préfets de la région parisienne sont sur le point de prendre une décision grave qui ne laisserait aux mal-logés de leur localité que 10 % des logements construits par l'Office HLM de leur ville.

En effet, le préfet se verra octroyer le droit de loger dans les HLM de nos villes des prioritaires de Paris et du reste de la banlieue, alors que chaque commune subit une importante crise du logement.

Certes, il serait ridicule de s'enfermer dans sa coquille et de refuser toute solidarité avec les mal-logés des autres villes. Les Offices HLM ont déjà manifesté à plusieurs reprises leur bonne volonté à ce sujet (relogement de rapatriés d'Algérie, par exemple). Mais, entre la décision prise librement par l'Office et l'obligation préfectorale, il y a une marge importante que nous ne pouvons accepter.

La décision que veut prendre le gouvernement aboutirait à ce que les habitants de nos localités paient des impôts pour contribuer à l'achat de terrains sur lesquels seraient construites des HLM destinées aux prioritaires de Paris.

Dans le même temps, le conseil municipal de Paris, à majorité UNR, cède les terrains dont il est propriétaire à des promoteurs privés qui construisent des logements de luxe.

C'est le résultat de l'application de la politique gaulliste qui tend à éloigner de Paris toutes les familles ouvrières pour faire de la capitale un centre réservé aux affaires et à la bourgeoisie.

Il faut ajouter que ces mesures ne donneront pas un logement supplémentaire ; elles risquent même d'en réduire le nombre, car on ne voit pas pourquoi un conseil municipal dépenserait de l'argent pour l'achat de

terrains dont les logements ne seraient pas destinés aux mal-logés habitant la commune.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des volontés gouvernementales tendant à réduire toujours plus les libertés et les initiatives des communes.

Au lieu de gesticuler et de changer sans cesse le mode de répartition de la misère, le gouvernement serait mieux inspiré de prendre les décisions indispensables pour appliquer enfin une véritable politique sociale du logement.

Cela ne ferait plus l'affaire des banques et des capitaux privés certes, mais amènerait la joie et le bien-être à des millions de familles de notre pays.

Par votre protestation, par l'union de toutes les forces de progrès, nous finirons bien par l'imposer.

LES CRIMES AMERICAINS SE POURSUIVENT AU VIETNAM

Oui, le Vietnam est toujours en guerre. Les événements de mai - juin, puis les vacances, ont ralenti sensiblement notre action particulière pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien.

Depuis, de nombreux événements ont marqué la situation au Vietnam, notamment l'ouverture de pourparlers à Paris et les offensives répétées du FNL qui garde l'initiative sur le terrain et inflige de sérieux coups à l'agresseur U.S. Nous avons vu également au cours de cet été qu'au centre des élections présidentielles américaines se plaçait le problème de la guerre du Vietnam et de ses répercussions sur la politique intérieure et extérieure des Etats-Unis.

Dans l'immédiat, ce qui retient particulièrement notre attention, ce sont :

1. — Les pourparlers de Paris, qui se trouvent dans l'impasse depuis des semaines devant le

refus de Johnson de cesser les bombardements sur le Nord-Vietnam et de tout acte de guerre.

C'est, en effet, ce préalable qu'exige la délégation nord-vietnamienne avant toute discussion sur un règlement négocié du conflit.

Les Etats-Unis opposent à cette légitime détermination la « réciprocité », feignant ainsi d'oublier qu'il y a dans cette guerre un agresseur et un agressé et que les droits et les devoirs pour l'un et pour l'autre ne sont pas les mêmes.

2. — L'impérialisme américain poursuit une guerre barbare, bombardant dans discernement le nord, perpétrant au sud des massacres de « suspects ».

Il faut arrêter ces crimes. Pour cela, il n'y a pas deux solutions, mais une seule. Tout démontre, en effet, que le gouvernement fantoche de Saigon n'est plus qualifié pour répondre au nom du Sud-Vietnam ; il n'est plus qu'un prétexte dérisoire pour les Etats-Unis.

Il faut donc reconnaître le Front National de Libération et négocier avec lui tous les pro-

blèmes concernant le Sud-Vietnam.

Permettre à la population du Vietnam de régler ses propres affaires intérieures sans ingérence étrangère.

Cela nécessite, bien entendu, la cessation de tout acte d'agression au nord comme au sud.

Nous avons, nous, Français, une responsabilité de premier plan pour imposer ces solutions. C'est, en effet, à Paris que se déroulent les pourparlers américano-vietnamiens.

Rapidement, nous devons de nouveau faire entendre notre voix aux dirigeants américains afin d'imposer une solution juste et humaine à ce drame.

Yves SAUDMONT.

Gagnez de l'argent !

En effet pendant quelques temps encore L'EVEIL vous abonne pour 22,00 F par an et 11,50 F pour six mois et cela malgré la récente augmentation de son prix.

VIENT DE PARAITRE

GALLIMARD

« Les Myrtes », roman par Roger Châteauneu (17 F) ; « L'Envahie », roman par Dominique Proy (16 F) ; « Le Temps d'aimer », la fin des « Boussardel », par Philippe Hériat (18 F).

BERNARD GRASSET

« Une femme au nom d'étoile », par Jules Roy, tome II de « Les Chevaux du soleil », (25 F) ; « Les Tigres de papier », roman par Alain Bosquet (25 F) ; « Le Singe nu », par Desmond Morris (20 F).

STOCK

« L'Histoire de Kim Christopher », roman par Pearl Buck (16,50 F) ; « Seuls les amants survivent », roman par Dave Wallis (12,40 F) ; « Dans les coulisses de Washington », par Andrew Tully (20,20 F).

FAYARD

« Mémoires », par Jacques Duclos (tome I : « Les Chemins que j'ai choisis » : 20 F) ; « Chicago, carrefour de la solitude », étude sociologique de Studs Terkel (26,50 F).

JULLIARD

« Les Communistes et la Révolution », par René Andrieu (15,50 F) ; « Un Monde englouti », roman par Michel Robida (20,70 F) ; « Le Fascisme ingénu », par Henri Gunglberg (18,60 F).

ROBERT LAFFONT

« Les Hommes célèbres par leur mère », par Eugen Skass-Weiss (18,70 F) ; « L'An 2000 » par Jermain Kahn et Anthony J. Wiener, dans la collection « Le Monde qui se fait » (30 francs).

CHRISTIAN BOURGEOIS

« Le Muezzin », un roman de Mourad Bourboune (20,70 F).

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE CONDUCTEURS DE CHANTIER

Un concours pour le recrutement de 125 conducteurs de chantier (service des lignes) des P.T.T. sera organisé le 5 décembre 1968.

Les candidats doivent être

âgés, au 1^{er} janvier 1968, de 21 ans au moins et de 30 ans au plus, cette dernière limite d'âge pouvant être reculée dans certains cas.

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE DESSINATEURS-PROJETEURS

Un concours pour le recrutement de 60 dessinateurs-projeteurs des P.T.T. sera organisé les 2 et 3 décembre 1968.

Les candidats doivent être âgés, au 1^{er} janvier 1968, de 17 ans au moins et de 30 ans au plus, cette dernière limite d'âge pouvant être reculée dans certains cas. Aucun diplôme n'est exigé.

— 0 —
Les candidatures ou les de-

mandes de renseignements doivent être adressées au Directeur Régional des Services Postaux de Paris - Personnel Concours - 140, boulevard du Montparnasse, Paris-14^e, ou au S.E.D.E.P. (Service de Documentation sur les Emplois des Postes), 49, rue Ste-Anne, Paris-2^e (tél. 742-46.21), pour les postulants résidant à Paris ou dans les ex-départements de Seine, avant le 28 octobre 1968.

- Petites Annonces -

SUIS ACHETEUR

Particulier à particulier, suis acheteur La Garenne ou proximité, pavillon 4 à 5 pièces principales, conf., jard., gar. S'adresser au journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchons bobineuse sur petite machine. S'adresser Sté PHIMAX, 13, rue du Dr-Foucault, 92-Nanterre.

Cherche bon couvreur-plombier. Se présenter avec C.V., 3, villa Aimé (près gare), La Garenne. Tél. CHA 55-68.

Recherchons jeune homme pour apprentissage tapissier. Téléphone : 204-33-02.

ETUDIANT RECHERCHE

Jeune homme étudiant, cherche chamb. garni, proxim. fac, Nanterre. Ecrire Mme Tenine, 2, rue du Bois, Nanterre (204-46-15) ou s'adresser au journal.

« Jardin des arts » et l'architecture sportive

La belle revue JARDIN DES ARTS comportera, dans son numéro d'octobre prochain, un important article sur l'architecture sportive contemporaine.

Cet article, signé par Michel Ragon, sera abondamment illustré en noir et en couleurs et évoquera notamment, parmi les réalisations françaises, les centres sportifs de Nanterre, de Saint-Nazaire, de Boulogne-sur-Mer, ainsi que les réalisations de Grenoble.

Dans ce même numéro, nous pourrions également lire : les peintres de Honfleur au XIX^e siècle, Vlaminck, la Manufacture de Sèvres, Provins, la légende de la Sainte Croix de Piero della Francesca, ainsi que les habituelles chroniques qui rendent la revue si vivante.

« L'EVEIL »

1, rue Volant
NANTERRE - 92
Tél. : 204-00-21

C.C.P. PARIS 16.951-56

Tarif des abonnements :

1 an : 22 F 00
6 mois : 11 F 50

Directeur politique :

Fernand BAILLET

Rédacteur en chef :

Yves SAUDMONT

Directeur de publication :

Jean NENNIG

S. E. L. I. S.

16, rue Le Primatice
FONTAINEBLEAU

Trop chère la T.V. ?

plus maintenant
avec le Compact 48
PHILIPS



T.V. portable et de salon
Grande image 48 cm

T.V. PHILIPS :
la gamme la plus riche, les prix les plus avantageux,
la technique la plus sûre.
Du téléviseur portable au téléviseur couleur.

DÉMONSTRATION ET VENTE :

TELE-CENTRE Centre Commercial, r. des Pâquerettes, NANTERRE - CHA. 26-82

GOUHIER 59, rue Maurice-Thorez
(ex-rue du Chemin-de-Fer)
NANTERRE — 204-12-76

CHABIN Nouveau magasin : 31, avenue Marceau
COURBEVOIE — 333-32-08

TéVéMénager Service Centre Commercial
de Rueil — 62, rue
d'Estienne-d'Orves, RUEIL-MALMAISON - 967-12-45

NOBLET 7, rue de Bezons
COURBEVOIE — 333-59-20 - 59-21

R. CAVORET 9, rue de l'Arrivée
LA GARENNE — 242-45-05

MASSON NANTERRE — 204-19-28
1, rue Castel-Marly

Permanences

- Raymond BARBET, député maire, tous les mardis, de 17 à 19 heures.
- Fernand BAILLET, conseiller général, premier adjoint, tous les vendredis, de 17 à 19 h.
- Juliette DUBOIS-PLISSONNIER, conseiller général, conseiller municipal, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30 (mairie de Nanterre).
- Les élus du quartier du Petit-Nanterre tiennent permanence au Foyer des vieux travailleurs, 20, rue des Pâquerettes tous les samedis, de 15 à 17 heures.
- A.R.A.C., les 1^{er} et 3^e dimanche, de 10 heures à 12 heures, 5, rue Castel-Marly, conseil juridique.
- FNDIRP, tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 6 bis, rue de la Mairie, conseil juridique le premier dimanche de chaque mois.
- Permanences juridiques : Les consultations juridiques ont lieu à la mairie, tous les jeudis, de 18 à 20 heures.
- ANACR, premier dimanche de chaque mois, sauf juillet et août, 6 bis, rue de la Mairie.
- SECTION DES CHEMINOTS ET VEUVES DE RETRAITES (CGI), 4^e samedi du mois, de 10 h à 11 h 30, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).
- Fédération des locataires (section de Nanterre). Permanence juridique, le 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois, de 9 à 11 heures, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).
- SECTION DES RETRAITES ET VEUVES DE RETRAITES DU SECTEUR PRIVE, tous les vendredis, de 15 h à 18 h, à l'union locale CGT, 7, rue de la Mairie.

ACACIAS
UTO-ECOLE
66, r. des Amandiers. T. 204-68-46
Centre Commercial - NANTERRE
PREND A DOMICILE
Formation de moniteurs
Code filmé

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lemoine Carole, 13, rue du Tir ; Bossier Philippe, 4, allée Tolstoï ; Vandeville Murielle, 28, rue Diderot ; Gérard Eric, 4, allée de la Liberté ; Bouazza Sadiha, 127, rue de la Garenne ; Miraoui Houari, 72, rue des Pâquerettes ; Frarema Rachid, 127, rue de la Garenne ; Selmet Khadidja, 66, rue des Prés ; Vianlagna Phommaseuth, 5, av. Fontaine-de-Rolle ; Vanherpe Lilian, 35, avenue de Rueil ; Padiolleau Marc, 48, rue de Saint-Cloud ; Victor Alain, 8, rue de Strasbourg ; Nouar Leila, 2, allée des Genêts.

MARIAGES

Cousin Jean-Pierre, 21, rue Boileau, Nanterre et Tanguy Marguerite, 21, rue Boileau, Nanterre ; Bacha Rabah, 5, rue Emile-Duployé, Paris-18^e et Bacha Maryem, cité des Marguerites, rue de Sartrouville, Nanterre ; Bienaimé Raymond, 65, rue Henri-Barbusse, Nanterre et Marsala Christiane, 63, passage du Bureau, Paris XI^e ; Lamy Bernard, 65, rue Albert-Drouhot, Gonesse (Val d'Oise) et Baril Nicole, 8, allée Georgesand, Nanterre ; Arene Jean, place Bernardini, Sanary-sur-Mer (Var) et

Horaire d'ouverture de la piscine

DU 20 AU 29 SEPTEMBRE 1968

Vendredi 20 septembre : de 12 h à 14 h et de 16 h à 22 h.

Samedi 21 : de 12 h à 20 h.

Dimanche 22 : de 8 h à 18 h 30.

Lundi 23 : de 12 h à 14 h et de 16 h à 20 h.

Mercredi 25 : de 12 à 14 h et de 16 à 20 h.

Jeudi 26 : de 12 à 20 h.

Vendredi 27 : de 12 à 14 h et de 16 à 22 h.

Samedi 28 : de 12 à 20 h.

Dimanche 29 : de 8 h à 18 h 30.

La piscine est fermée au public tous les mardis.



Vendredi dernier la section de Nanterre du Parti Communiste Français avait réuni les camarades et amis qui ont contribué sous de multiples formes à assurer le succès de la Fête de « l'Humanité ».

Ce fut également l'occasion d'accueillir plusieurs dizaines de nouveaux adhérents à notre Parti. Nous félicitons donc un double succès.

HEUREUX GAGNANTS

La cellule Paul-Vaillant-Couturier du PCF du quartier du Plateau a effectué le tirage de cadeaux qu'elle offre à ses acheteurs de la vignette de la Fête de « l'Humanité ».

C'est ainsi que cinq d'entre eux se consolèrent de n'avoir pas eu la chance de gagner la R 16 ou l'une des dix collections de livres offertes par « l'Humanité » en emportant :

Pour les vignettes :
840.000, une lampe de chevet.
870.002, un batteur électrique Peugeot.

879.251, un moulin à café électrique Moulinex.

879.449, un moulin à café électrique Peugeot.

870.166, un vase de luxe.

Les lots sont à retirer chez Mme Henry, 224, rue Philippe-Triaire, tous les jours de 18 h à 20 h, et le samedi toute la journée.

Après le 5 octobre 1968, les lots non retirés resteront acquis à la cellule P.-Vaillant-Couturier.

Remercions au passage M. Fontaine pour l'apéritif qu'il servit à cette occasion gracieusement au nom des Etablissements Pernod.

Cet ensemble de circonstances concourra à donner à cette soirée une ambiance sympathique.

Service médical de garde

Pour le service AMBULANCES MUNICIPALES, s'adresser :
79, avenue Joliot-Curie
(204-43.67)

MEDECINS

DE SERVICE DE NUIT

— Vendredi 20 septembre : Dr BARRET, 16, boulevard du Midi (204-13.02). — Samedi 21 : Dr BONNET, 68, boulevard du Couchant (204-10.81). — Dimanche 22 : Dr BOURGEOIS, 16, rue de Chanzy (204-11.33). — Lundi 23 : Dr BRANGLIDOR, 8, allée de Normandie (204-00.68). — Mardi 24 : Dr CARRIERE, 11, avenue Félix-Faure (204-14.32). — Mercredi 25 : Dr CHATELAIN, 41, rue Maurice-Thorez (204-19.05). — Jeudi 26 : Dr GAUDIN-APPERT, 22, rue Pascal (204-13.14). — Vendredi 27 : Dr GELLY, 36, rue de Stalingrad (204-49.98). — Samedi 28 : Dr GUYONNAUD, 77, avenue Félix-Faure (204-34.77). — Dimanche 29 : Dr JACQUET, 394, avenue de la République (242-94.05).

MEDECINS DE SERVICE DU DIMANCHE

— Dimanche 22 septembre : Dr KONDJOYAN, 3, passage du Quignon (204-24.09). — Dimanche 29 septembre : Dr LE YONCOURT, 14, rue Victor-Hugo (204-23.77).

PHARMACIENS DE SERVICE DU DIMANCHE

— Dimanche 22 septembre : Pharmacie MASSON, Centre commercial des Pâquerettes (782-36.30). — Pharmacie EMPERAUGER, 2, avenue Henri-Martin (204-16.56). — Dimanche 29 septembre : Pharmacie MOLKO, 31, rue Maurice-Thorez (204-11.97). — Pharmacie MAILLAND, 169, avenue Paul-Vaillant-Couturier (204-14.14).

Pour les pharmaciens de service de nuit, s'adresser au commissariat de police, 3, rue St-Denis, à Nanterre (204-12.71).

NANTERRE

ÉCHOS...

LA BOULE

À la suite des interventions de la Municipalité, les enfants des immeubles qui font l'angle de la N13 et de l'avenue Joliot-Curie, à la Boule, vont pouvoir disposer d'un petit terrain d'évolution.

Les terrains contigus appartenant à l'État (Ponts et Chaussées) vont pouvoir être aménagés.

STATIONNEMENT TOUJOURS

Ainsi que l'on indique pour très prochainement l'interdiction totale au stationnement sur la N13 dans toute la traversée de Nanterre, on reparle à nouveau de l'avenue Joliot-Curie.

Cette voie, qui serait classée voie de dégagement (ou voie rapide) pourrait se voir appliquer les mêmes règles d'interdiction.

AU PARC

Le 28 septembre aura lieu au Parc de la Mairie un rassemblement départemental d'anciens combattants organisé par l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants).

Un défilé est prévu du parc au monument aux Morts, puis par la rue Henri-Barbusse et la rue Maurice-Thorez, jusqu'à la gare.

AMANDIERS

C'est un immeuble de 90 logements que se propose de construire l'Office d'HLM rue des Amandiers, en prolongement de l'immeuble de la rue Marie-Curie et du garage souterrain.

La réalisation de cet immeuble porterait l'ensemble de la cité Joliot-Curie à près de 1.000 logements, tous les autres étant soit construits, soit en chantier.

DÉPÔT MÉTRO

La construction du dépôt-atelier du métro - RER, entre la cité du Vieux-Pont et la route de Chatou touche à sa fin.

C'est là que seront garées les rames de la ligne, la RATP n'ayant pu trouver les terrains nécessaires au terminus de St-Germain.

CURIE 3

Contrairement aux informations que nous avions données précédemment, l'Office HLM précise que les deux derniers immeubles du chantier Curie-3 (entre l'avenue et la rue de Courbevoie) ne seront terminés et mis en location qu'entre décembre prochain et mars 1969.

DERNIÈRE TOUR

Quant à la dernière tour de l'ensemble Fontanelles-Lorilleux (groupe de 1.000 logements) elle sera mise en location par l'Office interdépartemental d'HLM en mars - avril 1969.

GRAND CHANTIER

Enfin, après des années de discussion tant avec le ministère de la Construction qu'avec le District et l'EPAD, un nouveau et très important chantier (1.200 logements) va sans doute démarrer en novembre prochain : l'opération « Champs aux Melles », entre les rues François-Millet, Chevreuil et Horace-Vernet.

L'importance de ce programme, qui comprend encore : écoles, crèche, centre commercial, installations sportives, etc... nous amènera à en reparler ici.

... en bref

Ecole de musique municipale

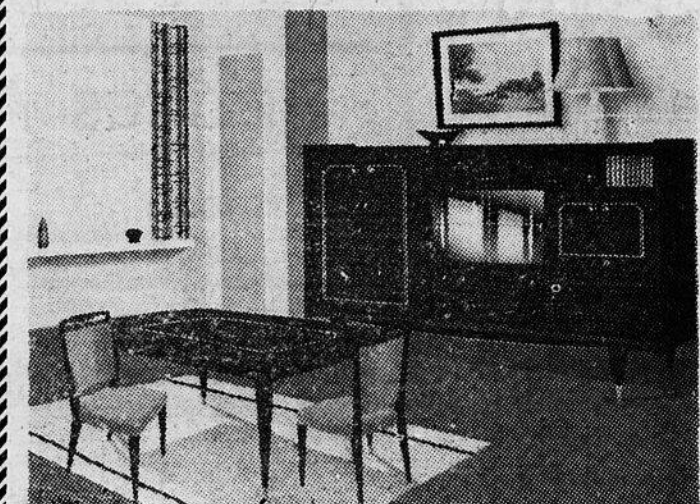
Reprise des cours le mardi 1^{er} octobre.
Inscriptions les dimanches 22 et 29 septembre et 6 octobre
Consulter les affiches.

AUX MEUBLES BARLIER

15-17, rue Maurice-Thorez - NANTERRE - BOI. 14-41

Les plus beaux meubles
aux meilleurs prix

VOTRE VISITE S'IMPOSE...



... ET VOUS SEREZ RAVI

LARGES FACILITES DE PAIEMENT

Service après-vente

MARBRIER - FABRICANT

TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE

FLEURS ET ENTRETIENS A L'ANNEE

Lucien BERLY

Ancienne Maison Ed BERLY créée en 1880
107, rue de Courbevoie, NANTERRE
2, rue Liénard, RUEIL - BOI 14-27

QUALITÉ CREDIT
GARANTIE GRATUIT
PRIX DE GROS Atelier de Fabrication :
118, rue de Courbevoie
Téléphone : BOI 14-27

IL FAUT BIEN REPARLER DE L'AUTOROUTE A-86

Le fait que Nanterre soit, aux quatre points cardinaux, perpétuellement en chantier; le fait aussi que nous annonçons souvent de nouvelles transformations amènent nombre de gens à supposer une foule de choses, qui plus ou moins bien répétées, se trouvent à la fin passablement déformées.

C'est pourquoi nous voudrions ici revenir sur l'Autoroute A 86, qu'il ne faut pas confondre avec l'Autoroute A 14 venant de la Défense, et toujours au point mort ou presque.

L'Autoroute A 86 c'est l'actuelle Nationale 186 qui va du carrefour des 4 Chemins à Colombes (avenue de la République) jusqu'à l'ex pont de Chatou (à l'extrémité de la route de Chatou le long de la zone industrielle Ouest).

Sur tout ce parcours ce sera demain l'Autoroute A 86 de Chatou jusqu'au pont de Rouen. Là elle empruntera l'actuelle rue de Sartrouville jusqu'au pont de Bezons, pour se raccorder sur le tronçon déjà ouvert qui aboutit là, venant de Colombes le long de la Seine.

PREMIÈRE PHASE

La première phase sur Nanterre nous en avons déjà parlé : c'est l'élargissement de la rue de Sartrouville.

Les expropriations sont faites depuis 10 ans, les nouveaux collecteurs sous la voie future sont posés.

Cette partie du chantier (Colombes - Pont de Rouen) devrait commencer prochainement.

Il ne reste plus à évacuer que le centre de transit (foyer pour célibataires algériens) situé sur le tracé même, derrière la Maison de Nanterre.

Là il y a litige entre la municipalité et le Préfet. Ce dernier voudrait reconstruire le foyer (300 occupants) 100 mètres plus loin en bordure de la Seine.

La municipalité répond non : vous avez des places dans les autres foyers de la Région Parisienne, occupez-les, il est inutile de reconstruire des foyers de ce genre sur Nanterre alors qu'un programme est en cours de réalisation pour faire disparaître ceux qui existent ainsi que les bidonvilles.

Ajoutons, puisque nous sommes contribuables deux choses. La première c'est que ce nouveau foyer coûterait quelques 200 millions d'anciens francs et que la Ville de Paris (elle-même) le revendique déjà pour y loger les immigrés de divers quartiers de la Capitale...

DEUXIÈME PHASE

La deuxième phase de l'Autoroute A 86 du Pont de Rouen (qu'il faudra refaire ou « enjamber » on ne sait encore) jusqu'à la sortie de l'avenue Hoche.

Pourquoi jusque là seulement ?

Parce que les constructions qui s'y trouvent vont disparaître pour faire passer le Métro.

La RATP ferait ainsi ses travaux à « ciel ouvert », on recouvrirait ensuite le tunnel, et on trouverait au-dessous de tout cela l'avenue de la République portée à 100 m de large environ et devenant la « A 86 ».

Pour les achats de terrains les crédits existent au « Plan », reste à financer les travaux... et à les exécuter.

Pour cela il faudra des années mais on peut penser que la RATP travaillera là environ 2 ans.

TROISIÈME PHASE

Reste alors la troisième phase : de l'avenue Hoche jusqu'à Chatou.

Là, qui connaît comprend que l'os est énorme. Les expropriations sont nombreuses et les habitations également.

Ce qui fait que de ce côté (précisons qu'il s'agit du côté droit en direction de Chatou) les choses sont beaucoup plus imprécises, à tel point que PERSONNE ne peut dire à quelle date nous en serons là...

Ce qui est sûr, c'est que cette autoroute ne s'arrêtera pas... en route mais qu'elle sera réalisée par petits morceaux.

LU POUR VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LE GÉNÉRAL GRIS (d'Alain GUÉRIN)

Comment le Général Gehlen peut-il diriger, depuis 26 ans, l'espionnage allemand ?

« Il s'en va. Atteint par la limite d'âge, l'homme le plus mystérieux d'Allemagne, d'Europe peut-être, prend sa retraite. A l'heure où le commun des mortels plonge dans l'incognito, Reinhard Gehlen, lui en sort. Cet extraordinaire personnage est depuis 25 ans la terreur ou le dieu des espions du monde entier... »

L'A.D.E.N.O.

communiqué :

L'Association de défense des expropriés de Nanterre-Ouest (A.D.E.N.O.) invite ses adhérents et les expropriés à assister à la réunion qu'elle organise le **vendredi 20 septembre 1968, à 20 h. 45, au sous-sol de l'école maternelle Victor-Hugo, à Nanterre.**

Au cours de cette réunion des informations leur seront fournies par des personnes compétentes.

Nota. — Pour tous renseignements et adhésions s'adresser au siège social de l'A.D.E.N.O., 10, rue de l'Union, à Nanterre.

Qui donc est Gehlen ?

« L'année prochaine, lorsque Gehrard Wessel, l'homme que le gouvernement allemand vient de désigner pour prendre la tête des services secrets fédéraux, le remplacera, un livre projettera pour la première fois une lumière vive et crue sur ce « général gris » comme l'appelaient les S.S. »

L'auteur y a travaillé pendant des années. Ce livre... permet d'éclaircir quelque peu le mystère qui pèse depuis 15 ans sur l'Allemagne Fédérale... »

PHOTOGRAPHES AMATEURS !

Si pendant l'été, vous avez fait des photos (couleur, noir et blanc, films)

VENEZ AU PHOTO-CLUB DE NAN-TERRE.

Dans une ambiance amicale, vous pourrez montrer vos travaux, participer à la discussion, voir d'autres photos et ainsi, aider au développement de la photographie à Nanterre.

Si vous être débutant, vous y trouverez des photographes plus expérimentés pour vous aider à progresser.

Si vous être déjà vous-même un photographe expérimenté, vous trouverez des collègues pour vous stimuler et vous aiderez aussi les débutants.

Venez à la prochaine réunion du Photo-Club de Nanterre qui aura lieu **LE VENDREDI 27 SEPTEMBRE A 20 H 45**

Salle de la Bibliothèque 2, rue de la Mairie et sera consacrée à la projection des diapositives de vos vacances (5 par personne).

Renseignements : M. Igor Baschewicz, 3, rue Boileau, Tél. 204-54-76.

Auto-Ecole Marcel
Tous Permis
On prend à domicile
COMPÈRE
Tél. BOI 06-90
41, rue de Stalingrad - Nanterre



OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS DES ENFANTS DE LA VILLE DE NANTERRE

JEUDI 19 SEPTEMBRE 1968

Les enfants doivent s'y présenter le premier jour munis de leur carte. La participation des familles est de 1 franc. Cette somme doit être réglée tous les jeudis matin en même temps que la cantine.

Il est vivement conseillé aux parents de marquer les vêtements.

L'horaire de départ des cars étant très précis, il est indispensable que les enfants soient à l'heure : 8 h 30.

Les activités habituelles débiteront le **JEUDI 3 OCTOBRE** et concerneront les séries : Piscine (initiation et perfectionnement), judo, sports, poterie, céramique, peinture, danse.

Les inscriptions ont lieu à la Mairie au bureau du Centre de Loisirs à partir du 21 septembre tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 à 18 heures, et exceptionnellement les samedis 21 et 28 septembre de 9 à 12 heures.



VIE ET TRAVAIL A NANTERRE

« Conditions de travail, conditions de vie ». Voilà le thème d'activité que le Théâtre des Amandiers s'est fixé, en ce début de saison, et qu'il conservera sans doute plusieurs années, tant il est important. Toutes les manifestations du théâtre vont être désormais liées à ce thème.

Par ce thème, le Théâtre des Amandiers reste fidèle à lui-même : N'est-il pas un instrument à la disposition du public, qui l'aide à découvrir et analyser sa propre situation, puis à formuler ses aspirations et les réaliser ? Donc pour travailler sur le thème « Conditions de travail, conditions de vie », le Théâtre des Amandiers va mettre ses moyens artistiques et ses connaissances techniques à la disposition des nanterriens pour les informer des conditions de travail et de vie actuelles. Ce sont des nanterriens qui se livreront à des recherches, en photographiant, en filmant, en enregistrant au magnétophone. Ils fourniront des documents et des informations que le théâtre diffusera.

Par des expositions, des débats, des films, il montrera comment, avec qui, et sur la base de quels principes se prennent les décisions d'aménager une ville de telle façon, ou de construire une usine à tel endroit... En un mot, les mécanismes de l'urbanisation et de l'urbanisme.

Ensuite, il apportera aux nanterriens les moyens d'exprimer leur opinion sur les principes et les réalisations. Les acceptent-ils ? Les réprouvent-ils ?

C'est un programme ! Mais il est justifié, mieux que nulle part ailleurs dans une ville en

pleine transformation comme Nanterre.

Le Théâtre des Amandiers reste fidèle à lui-même en consacrant ses forces, en priorité, à ceux qui n'ont guère le temps ni les moyens de participer à la création artistique. Nanterre est habitée surtout par des travailleurs, et c'est à eux que le Théâtre des Amandiers s'adresse principalement.

Il est différent en cela des autres théâtres. Depuis son implantation à Nanterre, il établit des liens amicaux de plus en plus forts avec les syndicats, avec les comités d'entreprise, les associations de locataires, etc... Il s'est attaché à ce que tous les quartiers de la ville soient concernés par son action, en allant jouer dans ces quartiers, en organisant des services de cars entre les lieux de spectacle et différents points de la ville ; en recherchant des correspondants répartis sur toute la ville ; enfin, ces jours-ci, il installe une quinzaine de panneaux d'affichage.

Il a travaillé en accord constant avec la municipalité, avec le Centre Culturel, et la bibliothèque. Et c'est parce que le Théâtre des Amandiers n'est pas un théâtre ordinaire que cet accord a été véritable.

Au mois de mai, il a pu commencer, dans les usines occupées, le travail qu'il poursuivra cette année, en discutant avec les travailleurs, qui avaient le temps de le faire. Ils ont compris que le Théâtre des Amandiers était véritablement un outil à leur disposition.

Cette semaine, les animateurs préparent activement les représentations de « JE ME SOUVIENS D'UN DEUX LUNDIS ». Ils contactent les représentants syndicaux et les comités d'entreprise ; ils vont aider les correspondants du Théâtre dans les quartiers pour organiser un « spectacle ». Celui-ci consiste en projections de diapositives et de films sur « Je me souviens de deux lundis », et démonstrations des comédiens qui joueront la pièce.

(Les locations sont ouvertes au Théâtre des Amandiers (204.37.13) Le spectacle aura lieu du 2 au 27 octobre, du mercredi au samedi, à 20 h 30, dimanches à 17 heures. Prix des places : 4, 5 et 6 francs.

CINÉMAS

CINE-CLUB MUNICIPAL

SALLE DES FETES
2, RUE DE LA MAIRIE
VENDREDI 27 SEPTEMBRE
A 20 H. 45 PRECISES
LA SOLITUDE
DU COUREUR DE FOND

De Richardson, avec Tom Courtenay et Tony Jane.

Colin Smith, pour le cambriolage d'une boulangerie est envoyé dans un Bostal, sorte de maison de correction dont les brutalités anachroniques sont acceptées en Angleterre comme une part saine de l'administration pénitentiaire. Le directeur de la prison a la manie des sports ; il médite d'arracher à une école publique de l'aristocratie la coupe de la coupe pour la coupe de la coupe.

Colin, semble-t-il a si souvent couru, de la police surtout, qu'il est intraitable ; il accepte de s'entraîner. Les grilles de la prison s'ouvrent pour lui tout seul. Dehors, c'est une étrange liberté qui le provoque, qui l'enivre. Pendant qu'il court dans la campagne, il ressasse sa vie absurde.

♦ **LA BOULE**
Vendredi 20 septembre, à 21 h. :

UN MERCENAIRE RESTE A TUER
Samedi 21, à 21 h., dimanche 22, à 14 h. 30, 17 h. et 21 h., lundi 23, à 21 h. :
PECOS TIRE OU MEURT

♦ **LE CENTRAL**
Vendredi 20 septembre, à 21 h., samedi 21, à 21 h., dimanche 22, à 14 h. 30, 17 h. et 21 h. :
LES GRANDES VACANCES avec Louis de Funès, en coupleurs.

PLOMBERIE CHAUFFAGE

Machines à laver Réfrigérateurs

BENDIX

NANTER - SANIT

48, Av. G. Clemenceau NANTERRE Tél. 204-15-97

Facilités de paiement Service après-vente

DÉMÉNAGEMENTS J. TOUCHEBOEUF

Toutes distances - Transport - Garde-meubles

5, avenue Gabriel-Péri, RUEIL — Tél. 967-04-11

DEVANT PLUS DE 500 PERSONNES

" Les jeunes garçons et filles qui demain occuperont cette école, seront des citoyens de l'An 2.000 ".

AINSI S'EXPRIMAIT LUCIEN LANTERNIER
LORS DE L'INAUGURATION DU 15^e GROUPE SCOLAIRE
DE NANTERRE, DIMANCHE DERNIER



LUCIEN LANTERNIER

Dimanche dernier, sous la présidence de Raymond Barbet, député-maire de Nanterre, et de Lucien Lanternier, conseiller général des Hauts-de-Seine, membre du Comité Central du P.C.F., a été inauguré le groupe scolaire Joliot-Curie.

Ce groupe scolaire est, comme le rappelait R. Barbet dans son exposé, le 15^e groupe dont dispose maintenant notre localité. Il comprend 4 classes maternelles, 10 classes garçons et 10 classes filles pour le primaire ainsi qu'un restaurant pouvant servir 480 repas par jour.

Avant pris place à la tribune Fernand Baillet, Juliette Dubois-Plissonnier, conseillers généraux de Nanterre, Mmes les Inspectrices primaire et maternelle, ainsi que Mme l'Inspectrice de l'éducation physique.

Etaient également présents les membres de la Municipalité et du Conseil municipal, les représentants du syndicat national des instituteurs, des associations de parents d'élèves, le secrétaire de la section de Nanterre du P.C.F., Jean Desmaison, les représen-

tants de l'U.D. et de l'U.L. des syndicats C.G.T., ainsi que Mmes les Directrices et M. le Directeur du groupe scolaire inauguré.

C'est en présence de plus de 500 parents d'élèves et de personnalités de la ville que R. Barbet montra les difficultés rencontrées par la Municipalité pour réaliser l'équipement scolaire nécessaire.

« Ainsi, dit-il, l'avant-projet du groupe scolaire où nous sommes réunis a fait l'objet d'une délibération du Conseil municipal le 3 novembre 1959, c'est-à-dire il y a près de 9 ans. Malgré que le Comité départemental des constructions scolaires ait approuvé le projet le 17 février 1960, c'est seulement plus de 4 ans après, le 20 mai 1964, que le préfet de la Seine agréait le projet et autorisait la construction d'une première tranche de travaux ».

La mise en chantier de ce groupe ne put donc être entreprise que vers la fin de l'année 1965. Le montant provisoire des travaux, y compris la fourniture du mobilier scolaire, s'élève à 518.509.000 AF.



VISITE DE LA MATERNELLE

Il démontra les difficultés rencontrées par la Municipalité pour mener à bien de telles réalisations et souligna fortement les charges qui incombent aux contribuables dans ce domaine alors que l'Etat n'en finance qu'une partie. Ce sont 327.474.100 AF, soit 63,16 % de la dépense globale, que les contribuables supporteront, montrant qu'au titre d'impôts directs et indirects les contribuables paieront d'année en année une somme toujours plus élevée qui ne servira ni à la construction d'écoles, de logements, d'hôpitaux, etc., mais ces sommes, pour une part très large, sont et seront consacrées aux dépenses d'armement atomique que la majorité du pays condamne.

Il conclut en souhaitant la bienvenue à Lucien Lanternier, le remerciant d'avoir accepté la présidence de cette cérémonie.

« Appuyée par le soutien sans cesse croissant de la population qui travaille et qui pense, la Municipalité de Nanterre, que préside notre ami R. Barbet, re-

gences qui sont étouffées par la politique du pouvoir ».

Retraçant brièvement les grandes luttes de mai-juin, il insiste sur le fait que « la solution positive et durable des problèmes de l'enseignement est inséparable des changements démocratiques pour lesquels le P.C.F. appelle les éducateurs et parents d'élèves à agir dans l'union la plus large ». « C'est en ce sens, disait-il, que le problème de l'enseignement tient toute sa place

Vint ensuite le programme artistique attendu des petits et qui intéressa vivement toutes les personnes présentes. Que ce soit François Gerbeau, le présentateur, en passant par le guitariste Maimery, dans son tour du monde, les « Sipolo » et pour terminer le chanteur Yves Mathieu, tous reçurent ovations et applaudissements bien mérités.

La visite des locaux s'effectua dans la plus grande admiration de tous après que R. Barbet eût coupé le symbolique ruban d'inauguration.

Le sort en était jeté. Ce 15^e groupe scolaire, qui portera le nom du grand ami de la Science et de la Paix, Joliot-Curie, devenait propriété des enfants d'un quartier de Nanterre qui l'ont adopté depuis lundi dernier et à qui nous ne pouvons que souhaiter une pleine réussite pour leur avenir.

H. VILLERET.



LES "SIPOLO"

dans le programme démocratique que proposent les communistes », dont il développa les grandes lignes.

« Que nos enfants qui, demain, vont entrer dans ces nouveaux locaux, grandissent dans l'esprit de l'homme de science et du combattant de la paix dont leur école portera le nom, parce que justement, grâce à l'effort de tous, ils auront pu être les enfants à qui on aura donné toutes leurs chances ». Ainsi terminait Lucien Lanternier, s'adressant aux futurs écoliers et écolières, futurs hommes de demain...

Parents, attention !

Le groupe scolaire Joliot-Curie est une réalisation moderne que la Municipalité a voulu perfectionner afin de permettre aux enfants d'étudier dans les meilleures conditions.

Parents dont les enfants fréquentent ce groupe, vous êtes priés pour la sécurité de ces derniers, de les inviter à emprunter les passages cloutés se trouvant aux feux tricolores de l'avenue Frédéric et Irène - Joliot-Curie d'une part à l'angle de la rue des Venêts, d'autre part devant le lycée.

LA RENTREE SCOLAIRE A NANTERRE

Au 3^e jour de la rentrée PLUSIEURS DIZAINES D'ENSEIGNANTS NON NOMMES !

12.000 enfants ont déjà effectué la rentrée scolaire, tant dans le cycle primaire que dans les maternelles. Plus de 2.000 autres effectueront la semaine prochaine dans le C.E.S. Joliot-Curie et dans le C.E.S. Victor-Hugo qui ouvrira pour la première fois cette année.

Si du point de vue des locaux la situation est au niveau de la normale (situation qui a nécessité certains aménagements de secteurs, notamment dans le Centre et vers la cité des Grands-Prés), il n'en est pas de même concernant les nominations de maîtres et maîtresses.

En effet, le premier jour de la rentrée, il manquait 88 instituteurs, soit près de 20 % des effectifs ; le 2^e jour le chiffre tournait autour de 60 et le 3^e il en manquait 50.

Cette situation, étudiée presque heure par heure par la municipalité, a été concrétisée par

un télégramme du maire de notre ville adressé dès lundi à l'Inspecteur d'Académie, responsable des nominations, faisant état de cette situation et demandant à connaître les décisions prises. Il faut signaler qu'aucune réponse ne lui a encore été faite par les services académiques.

Dans la journée de mardi, une délégation de parents d'élèves était reçue par J. Pineau, maire adjoint, et mercredi une délégation de mères de familles du groupe scolaire des Pâquerettes s'est rendue à l'Inspection Académique, accompagnée par Eliane Jover, maire adjointe, et Mme Lansade, déléguée cantonale.

A cette délégation des promesses ont été faites ; la municipalité, les parents d'élèves agiront pour qu'elles soient tenues.

CHAUSSURES MONTOSSE

14, Bd Richard-Wallace, PUTEAUX

29, rue Henri-Barbusse

NANTERRE — Tél. 204 - 51-06

Rentrée des classes NOUVELLE COLLECTION AUTOMNE - HIVER

CHOIX CONSIDÉRABLE

modèle Nanterre à l'image de notre siècle qui n'est pas seulement celui de la révolution scientifique et technique, mais aussi et surtout celui où l'homme lutte et gagne le combat pour un monde plus juste et plus fraternel ».

C'est en ces termes que Lucien Lanternier s'exprima devant une foule de parents attentifs. Retraçant le chemin parcouru depuis 30 années par la Municipalité de Nanterre, évoquant le premier chantier réalisé par celle-ci, il aborde Nanterre d'aujourd'hui, devenu chef-lieu des Hauts-de-Seine, première ville industrielle et universitaire de la banlieue parisienne, cela malgré des moyens sans cesse « rognés » par le pouvoir et se dotant quand même d'un équipement à la mesure des exigences de notre temps.

« Cette œuvre municipale, disait-il, va dans le sens des nécessités d'aujourd'hui, d'une politique culturelle dont l'exigence est, avec la possibilité d'acquiescer pour tous des connaissances étendues, celle de profiter des bienfaits, du développement de la science et de la technique, exi-

PROBLEMES SCOLAIRES DANS LE QUARTIER DU PETIT-NANTERRE

Des problèmes sérieux persistent dans le quartier du Petit Nanterre où des mesures particulières ont été prises pour faire face à l'afflux d'enfants venant des Cités des Canibouts ; de la rue de Sartrouville et surtout du centre de transit des « Grands Prés ».

Malgré la présence de deux groupes scolaires extrêmement récents « Pâquerettes » et « La Fontaine », le pourcentage d'enfants à scolariser continue d'augmenter, contrairement au phénomène inverse qui se passe dans plusieurs autres quartiers.

Une fois de plus se pose donc le délicat problème des bidonvilles et des centres de transit, qui, une fois disparus et leurs occupants répartis dans la région, permettrait de régler très largement les questions scolaires.

La ville tente depuis quelque temps sur ce secteur, d'apporter une solution :

Des classes « provisoires » ont été demandées à la Préfecture sans succès semble-t-il.

L'Inspection d'Académie se contente de répondre « faites-en construire, nous en subventionnerons quelques-unes ».

Cela la Municipalité l'a fait et une entreprise est susceptible, dans un délai de 3 à 4 mois, de construire les 4 ou 8

classes qui seraient indispensables.

Se pose le problème des terrains, d'autant que ces locaux devraient être aménagés à proximité immédiate d'une autre école en fonction des besoins en cuisines et restaurants.

Dans la Cité des Canibouts il n'existe qu'un terrain pouvant contenir ces classes, particulièrement bien situé à la porte de l'école La Fontaine.

Ce terrain a été cédé au Diocèse de Paris par une société nationale, la « SONACOTRA » devenue depuis « LOGIREP » réalisateurs de la Cité. Une église doit y être construite, on ignore quand car aucun dossier officiel n'est encore déposé.

C'est là que la Municipalité voudrait implanter provisoirement ces classes, mais jusqu'à l'heure où nous écrivons, aucun accord n'a pu être trouvé avec l'Evêché qui est installé depuis peu rue de Suresnes.

Cependant que ces pourparlers continuent la ville a pris la décision de faire transporter personnellement un certain nombre d'enfants de ce quartier, avec ses propres cars, dans un autre groupe scolaire « Jacques Decour » où des classes sont encore disponibles car les HLM qui l'entourent ne seront tous loués qu'au printemps prochain.

LE COLLEGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (C.E.S.) VICTOR-HUGO

Dans le cadre de la réforme de l'Enseignement (prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans), le Gouvernement a bien prévu la création de nouveaux établissements, les « C.E.S. », mais il faut des années pour les implanter (achats ou expropriations des terrains) et les communes sont, une nouvelle fois, invitées à payer.

Un établissement de ce genre a été déjà créé l'an dernier, au sein même du Lycée Joliot-Curie.

L'École Joliot-Curie, qui a ouvert lundi dernier, a été conçue elle, suivant les normes du primaire, ce qui fait que l'école Victor-Hugo deviendra dans quelques semaines le 2^e C.E.S. de Nanterre.

Elle est actuellement en plein travaux et une partie seulement ouvrira fin septembre, les autres locaux ne devant être occupés que « plus tard ».

C'est ainsi que l'un des préaux a été transformé en ateliers et laboratoires, cependant qu'un certain nombre de bureaux de service ont dû être créés.

La transformation de ce groupe va créer une perturbation certaine dans ce secteur scolaire, puisque seuls les enfants de plus de 11 ans y seront admis.

Tous les problèmes d'admission ne sont plus réglés, comme dans le primaire, par la Municipalité, mais par l'Inspection d'Académie des Hauts-de-Seine.

C'est ainsi que l'Inspection Primaire, elle, a dû répartir les enfants de moins de 11 ans (à l'exception de la « maternelle » qui demeure en place) dans d'autres groupes et notamment à la nouvelle école Joliot-Curie.

Il faut d'ailleurs signaler que lorsque, dans quelques années, plusieurs C.E.S. existeront à Nanterre, des centaines d'enfants (pour ne pas dire des milliers), seront envoyés assez loin de leur domicile actuel, alors que jusqu'à présent, la Municipalité s'était efforcée de réaliser ses groupes scolaires au cœur même de zones urbaines assez précises.

Beaucoup de complications en perspective pour les parents !

SPORTS

DÉPLACEMENT A GONFREVILLE- L'ORCHER

La section football était invitée à Gonfreville pour disputer le match retour, le dimanche 15 septembre par l'équipe locale « F.F.F. ».

Dirigeants, joueurs avec leurs familles, supporters de l'ESN étaient fidèles au rendez-vous pour le départ à 6 h. 30.

Malgré l'heure matinale, jeunes et moins jeunes étaient en pleine forme pour cette agréable journée avec une ambiance du tonnerre.

Le temps gris au départ, fut remplacé dès l'entrée en Normandie, par un soleil radieux, ce qui permit de visiter Le Havre et Sainte-Adresse, au bord de la mer.

Tous, nous fûmes reçus à 12 h. à la mairie de Gonfreville, par M. Hervieu, premier maire-adjoint et président du club, par un chaleureux accueil qui fut très sensible à tous ceux de l'ESN.

Puis ce fut un repas groupant 35 convives autour d'une table garnie de fleurs, dans un restaurant municipal, très agréable et préparé par le personnel communal, dont nous fûmes apprécier le talent et la gentillesse, sans oublier le cidre normand, qui fit sensation sur la table.

Le repas terminé, tout le monde prit le chemin du stade, tout proche d'ailleurs, où le président de la section football et les joueurs de Gonfreville attendaient notre équipe.

Ce furent les présentations d'usage, avec une note agréable, l'ami-

tié qui lie nos deux clubs. Le public à la tribune et autour de la main courante, encouragea les deux équipes. Puis, vers 15 heures, début du match. Dès le coup d'envoi, nous pûmes apprécier l'équipe locale, déjà bien « rodée », avec 5 matchs à son actif, qui sera certainement prête pour son championnat.

Nanterre joua son premier match de la saison avec une équipe entièrement transformée par l'appui de nos juniors.

Toute la première mi-temps fut donc à l'avantage de l'équipe locale. Les buts marqués furent faciles pour elle, surtout par la faute de nos arrières. Serge Yvon modifia l'équipe et ce fut Nanterre qui accula les locaux dans leurs 45 mètres, mais le gardien de Gonfreville veillait et Nanterre ne put que sauver l'honneur, tout en dominant jusqu'au coup de sifflet final. 5 à 1 en faveur de Gonfreville.

L'équipe de Gonfreville est à féliciter pour son courage, sa rapidité ; elle fut d'ailleurs récompensée par son public. Notons qu'elle joua un peu en force, ce qui fit sa faiblesse en seconde période et possède surtout un avant-centre percutant que Nanterre oublia un peu.

Le match terminé, nous fûmes réunis dans la salle du restaurant où eut lieu une brillante réception. Au cours du vin d'honneur servi à cette occasion, des représentants de la municipalité, en quelques mots, formulèrent le désir de voir nos deux clubs consolider leur amitié et continuer ainsi leurs rencontres sportives.

La section football de l'ESN remercia la direction du club local, ainsi que la municipalité de Gonfreville, de leur accueil, ce qui fit également M. Legras, de la section cycliste et membre du Comité directeur de l'ESN.

Joueurs, dirigeants, supporters, n'oublieront pas ce 15 septembre 1968 de sitôt... Et à dimanche 22 septembre, qui va voir débiter le Championnat de l'Ile-de-France. A cet effet, Nanterre reçoit Villejuif sur le stade municipal, avenue Irène-et-Frédéric-Joliot-Curie. Venez nombreux.

R. BISTOLFI.

RECHERCHÉ POUR AGRESSION

Le 12 septembre, Mme Douguodrouit Jaquinat, âgée de 56 ans, demeurant l'île Fleurie, à Carrières-sur-Seine, a été agressée vers 22 h 40, boulevard de la Seine, à Nanterre, par un individu qui lui a dérobé son sac à provision contenant ses papiers d'identité. Aucune somme d'argent n'était à l'intérieur du sac. Plainte a été déposée le 13 septembre. La police enquête.

Signalement de l'individu : 1,75 m environ, corpulence moyenne, chemise claire, pantalon foncé. Celui-ci aurait été mordu à la main droite par sa victime.

TUÉ PAR UNE VOITURE

Le 17 septembre, vers 10 h, dans le bidonville de la rue des Prés, à Nanterre, le jeune Saadna Mohamed, né le 31 décembre 1966, demeurant au 66 de cette même rue, a eu la tête écrasée par l'avant droit de la camionnette Citroën 2969 B 93, appartenant à la Société Le Gallo, 12, avenue de la Victoire, à Blanc-Mesnil. La voiture était conduite par M. Rommelaère Paul, 27 ans, demeurant 50, rue des Noyers, à Aubervilliers. La police enquête pour déterminer les responsabilités dans ce terrible drame.

TOUJOURS LES VOLS DANS LES CAVES

Plusieurs vols ont été commis récemment, Cité des Provinces-Françaises et particulièrement allée de Bourgogne.

C'est ainsi que M. et Mme Jean Mezzadri, qui habitent au 37 de cette allée, ont eu la désagréable surprise de constater, à leur retour de vacances, la disparition d'un vélo tout neuf, ainsi que de plusieurs bouteilles de vin fin et notamment du champagne.

Signalons que dans la Cité Berthelot, au bas de l'escalier 9, une mobbylette de couleur jaune, d'une valeur de 1 000 F, à l'état de neuf, a été dérobée dans la nuit du 11 au 12 septembre.

Quand donc cesseront tous ces vols qui se répètent de façon très fréquente ?

ENFANT RENVERSÉ

Le 11 septembre dernier, le jeune Guichard Michel, âgé de 11 ans, demeurant Cité des Marguerites, rue de Sartrouville, a été renversé par la voiture de M. Roger Blanquart, demeurant rue des Plaideurs. Imprudence du jeune homme qui traversait hors du passage clouté. Il a été admis en observation à l'hôpital de Nanterre pour contusions multiples. Etat peu grave.



Pour éviter une voiture venant en sens inverse, ce camion semi-remorque a dérapé venant terminer sa course sur un poteau de lignes électrique, en bois, situé au carrefour de l'avenue de la République, Henri-Martin et Galliéni.

Il n'y a eu que des dégâts matériels, notamment le poteau dont le remplacement a valu plusieurs heures de coupure de courant à ce quartier.

Lisez
L'Humanité
ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Electricité-Auto
S. A. G. E.
45, rue Veuve-Lacroix
LA GARENNE 242-36-75
Allumage - Démarrage - Eclairage
Radio-Accessoires - Réparations
Echanges accus - Travaux à domicile et sur chantier

Après une brillante tournée dans le centre de la France aux côtés d'autres vedettes de l'accordéon
René JOLY reprend ses COURS D'ACCORDEON
à partir du JEUDI 26 SEPTEMBRE
Pour tous renseignements s'adresser à la Maison de la Musique, 14, place Gabriel-Péri, NANTERRE 204-30-25

André TAURAND
Concessionnaire
8, avenue Lénine
(près place de la Boule)
NANTERRE
Tél. : 204 - 17-15



C. DÉPRÉ TELSTAR TÉLÉ G. ROCHET
Dépannages rapides toutes marques par spécialistes
Installations antennes 1^{re} et 2^e chaîne
71, rue Maurice-Thorez - NANTERRE - Tél. : BOI 40-79
Prix spéciaux consentis aux lecteurs de « l'Evénement »

SURESNES

AGENCE LOCALE :
3, rue Edgar-Fournier - Tél. 506-67-82

Les informations peuvent également être envoyées à la Mairie
bureau de MM. LAFOURCADE, FRANÇOIS, LEGALL



CETTE page de l'ÉVEIL vous permettra de connaître dans ces grandes lignes la physionomie de la rentrée scolaire à Suresnes.

Au niveau de l'école maternelle, cette rentrée sera marquée par l'ouverture du nouvel établissement réalisé par la Municipalité, rue Jean-Macé (4 classes selon les nouvelles normes gouvernementales).

Pour le primaire, il y a peu de changement, si ce n'est la fusion des écoles garçons et filles de la rue Jean-Macé en un établissement mixte, et la création de 7 nouvelles classes dans cinq écoles de la ville.

C'est dans le second degré que les changements sont les plus importants. Avec l'ouverture de 3 C.E.S., la réforme trouvera, au niveau du premier cycle, une application globale et simultanée pour l'ensemble de la commune.

Il faut rappeler à ce propos que ces trois créations s'effectuent par simple transformation d'établissements existants et sans constructions nouvelles. C'est-à-dire que cette opération se réalise aux moindres frais pour l'Etat puisque les indispensables travaux d'adaptation et d'aménagement (près de 30 millions d'A.F.) sont supportés par le budget communal.

Ces trois établissements permettront de répondre aux besoins immédiats concernant le 1^{er} cycle du second degré. Mais il est urgent que la ville obtienne les moyens indispensables à la construction du C.E. S. neuf du Bas de Suresnes dont la Municipalité a décidé la création sur une partie des terrains du château de Suresnes. Tenant compte de la poussée démographique locale, le besoin de cette réalisation se fera sentir dès la rentrée prochaine.

Concernant l'école maternelle, nous savons que la décision municipale visant à modifier plusieurs secteurs scolaires crée des difficultés pour certaines familles. Cette mesure a été prise dans le souci d'allé-

ger les effectifs trop chargés des classes de certaines écoles, notamment aux Raguidelles. Mais ces difficultés n'existeraient pas si les communes n'étaient pas contraintes de construire des écoles maternelles selon des normes gouvernementales notoirement au-dessous des besoins réels pour ce niveau de l'enseignement.

Au moment où ces lignes sont écrites plusieurs classes primaires et maternelles demeurent sans affectations de maîtres ce qui inaugure bien mal la « brillante » année scolaire promise par M. Edgard Faure. Mais c'est dans l'enseignement technique que les perspectives demeurent les plus sombres. Non seulement des cette année des places feront défaut, mais aucune mesure récente ne laisse présager de solution à la situation dramatique que connaissent les établissements techniques de Puteaux (rappelons que Suresnes et Puteaux forment un district commun pour le second cycle court).

AU sein de la Municipalité, les élus communistes poursuivront leurs efforts pour que celle-ci continue son action prioritaire en faveur de l'enseignement. Cette action se concrétisera, non seulement par la réalisation des constructions nouvelles prévues mais par des mesures permanentes destinées à créer les conditions les meilleures possibles à l'Education des enfants et des jeunes Suresnois.

Cependant cette action communale se heurte à des limites, et en aucun cas elle ne doit diminuer les responsabilités de l'Etat.

Or, il est intolérable qu'au moment où celle-ci réduit le montant de l'allocation scolaire accordée aux communes pour l'entretien des bâtiments et l'acquisition de matériels pédagogiques collectifs, il leur impose par ailleurs de nouvelles charges. C'est ainsi qu'à Suresnes non seulement il fait supporter à la commune les charges d'investissements des nouveaux C. E. S., mais il veut maintenant que celle-ci prenne en compte une partie des personnels de ces établissements.

SUR le plan général faut-il nier que cette rentrée scolaire est aussi marquée par certaines mesures et changements positifs ? Certes, non. Les effectifs des classes préparatoires sont réduits. En maternelle, les minima exigibles pour l'ouverture de classes

nouvelles sont abaissés. Pour les écoles primaires et maternelles, 4 000 nouveaux postes sont créés. L'enseignement d'une langue vivante est introduit dans les classes de transition. Un rapprochement s'effectue entre les enseignements donnés dans les différentes classes de 6^e.

Ces mesures accordées aujourd'hui sont de celles réclamées depuis longtemps par les enseignants et les parents d'élèves. Or, il est utile de rappeler que durant dix ans elles ont été systématiquement repoussées et combattues par le pouvoir. En réalité, il aura fallu une lutte tenace des enseignants, des parents d'élèves et des forces démocratiques, lutte qui a connu un développement particulier en mai-juin, pour que de telles mesures soient prises. Elles font partie des propositions formulées par le P.C.F. pour une éducation nationale démocratique et moderne. Leur aboutissement prouve l'efficacité de l'action.

Elles demeurent cependant insuffisantes. Le pouvoir gaulliste entend maintenir l'orientation fondamentale de sa politique scolaire guidée par les besoins et les intérêts du grand capital.

L'action des enseignants, des parents d'élèves, des travailleurs, de tous les démocrates, est non seulement nécessaire pour empêcher tout frein ou remise en cause de ces mesures, pour en acquérir de nouvelles, mais elle est aussi indispensable pour donner à l'enseignement un contenu nouveau conforme à la France démocratique et socialiste de demain.

André FRANÇOIS,
Maire adjoint,
Délégué à l'Enseignement.

Que seront les trois C.E.S. de Suresnes ?

Rappelons tout d'abord qu'à Suresnes l'application de la réforme scolaire pour le 1^{er} cycle du second degré sera réalisée, dès cette année, sur l'ensemble du territoire communal.

De ce fait à chaque C.E.S. correspondra un secteur géographique de recrutement établi par les services académiques. Ainsi tous les jeunes Suresnois qui ont quitté l'école primaire en juin dernier seront obligatoirement affectés à un C.E.S.

Cette année ne seront créés dans ces établissements que des classes de 6^e.

Voici donc la structure interne de ces trois C.E.S. au niveau des classes de 6^e.

C.E.S. HENRI-SELLIER :
2 Classiques,
1 Moderne long,
3 Modernes court,
2 Transitions.

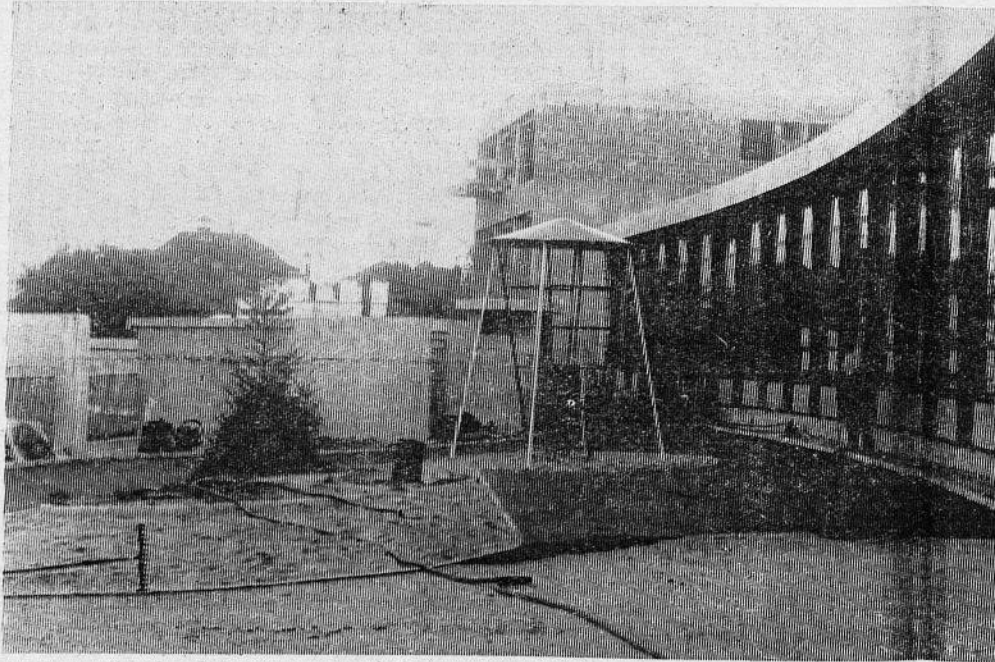
C.E.S. JEAN-MACÉ :
1 Classique,
1 Moderne long,
2 Modernes court,
1 Transition.

C.E.S. EMILE-ZOLA :
1 Classique,
1 Moderne long,
2 Modernes court,
1 Transition.

— 1 section d'enseignement spécialisé destinée aux enfants issus des classes de perfectionnement est ouverte dans les locaux de l'ancienne école maternelle Kellog.

Les élèves qui ont commencé leurs études les années précédentes au lycée Paul-Langevin au lycée Emile-Zola, au C.E.G. Jean-Macé ou au collège d'enseignement commercial Henri-Sellier pourront poursuivre leur scolarité, dans ces mêmes établissements.

— 1 section d'enseignement



Au cours du mois d'août, la cour de l'école maternelle des Raguidelles a été refaite.

ETAT DE LA SITUATION SCOLAIRE A LA RENTREE**ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

Secteurs scolaires inchangés par rapport à 1967.

Transformation des écoles garçons et filles de la rue Jean-Macé en une école unique mixte.

Ouverture de 7 classes nouvelles :

- 1 à l'école des Raguidelles garçons ;
- 2 à l'école des Cottages filles ;
- 2 à l'école des Cottages garçons ;

— 1 à l'école Ed.-Vaillant garçons ;

— 1 à l'école Jules-Ferry.

Le 16 septembre et les jours suivants, plusieurs classes sont restées dépourvues de maîtres, les nominations de postes n'ayant pas été faites par les services du ministère de l'Education Nationale.

Suppression, dans les écoles primaires, des classes de fin d'études 1^{re} année. Ces classes deviennent des 6^{es} de transition

dans les C.E.S. Seules restent encore cette année des de fin d'études 2^e.

Installation, dans les écoles, du tiers temps que. Nous reviendrons rement sur cette expérience pédagogique.

ENSEIGNEMENT MATERNEL

Ouverture de l'école de la rue Jean-Macé selon les nouvelles normes gouvernementales).

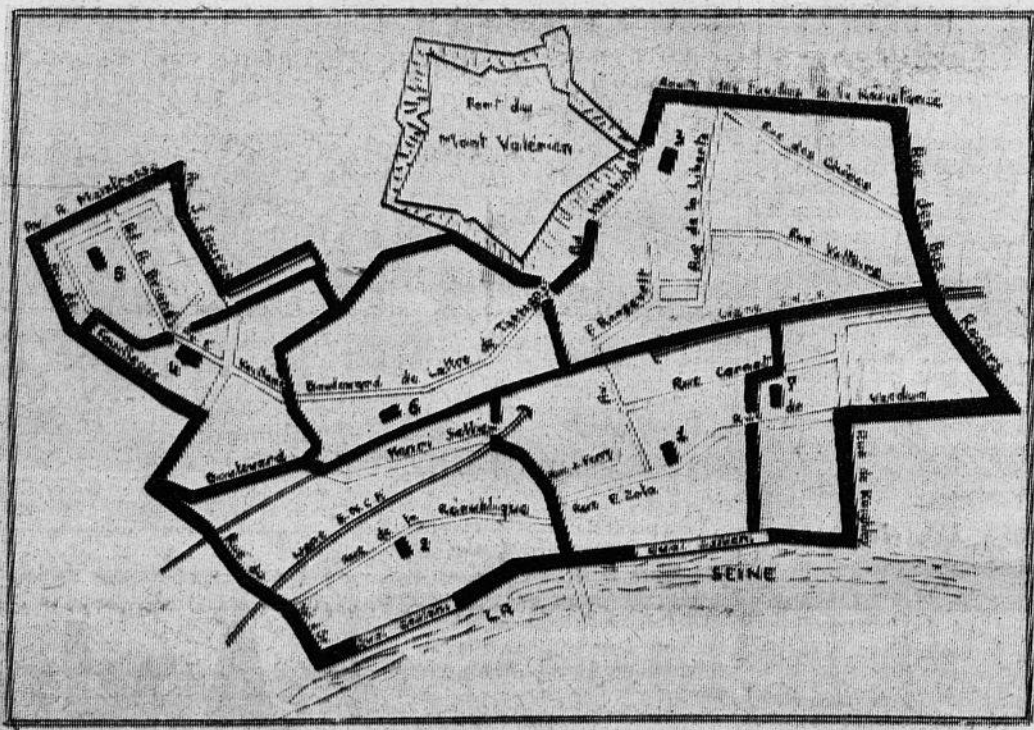
Cette ouverture a entraîné la révision des secteurs des écoles Verdun et

que. Dès son ouverture, l'école maternelle Jean-Macé s'averait suffisante pour répondre aux besoins du quartier. De nombreux enfants habitant au sud de ce quartier ont été affectés à l'école Verdun.

L'école maternelle des Raguidelles (6 classes) ne permettra pas de répondre aux besoins du quartier inscrit dans le secteur primaire de ce groupe. Pour répondre à la surcharge des classes de cette école maternelle, la Municipalité a dû en réduire le nombre de recrutement. Cette mesure indispensable crée des difficultés à certaines familles dont un ou deux enfants fréquentent l'école primaire des Raguidelles. Ils ou les frères et sœurs doivent se rendre aux écoles maternelles République ou Jules-Vaillant.

L'école maternelle des Cottages a des effectifs pléthoriques (50 enfants inscrits en 6 classes par classe). Cette situation crée l'urgence de l'attribution indispensable des crédits pour la construction d'une école maternelle Voltaire décidée par la Municipalité.

De même que pour le 16 septembre et les jours suivants, plusieurs classes sont restées dépourvues de maîtres, les nominations de postes n'ayant pas été faites par les services du ministère de l'Education Nationale.

**ECOLE MATERNELLES - Enfants âgés de 3 à 6 ans**

Ces enfants trouveront place :

- Secteur n° 1 : à l'école maternelle sise rue de Verdun.
- Secteur n° 2 : à l'école maternelle sise rue de la République.
- Secteur n° 3 : à l'école maternelle sise rue des Cottages.
- Secteur n° 4 : à l'école maternelle sise avenue Ed.-Vaillant.
- Secteur n° 5 : à l'école maternelle sise avenue du Président-Wilson.
- Secteur n° 6 : à l'école maternelle sise aux Raguidelles.
- Secteur n° 7 : à l'école maternelle sise rue Jean-Macé.

DÉPANNAGE TÉLÉ

toutes marques

P. LEZY

149, rue de Verdun, Suresnes

Tél. 506-35-24

et 772-00-42

Quand vous aurez lu ce journal, donnez-le à vos amis, faites-le connaître

Travaux d'électricité

SEMAINE

DU 23 AU 27 SEPTEMBRE

Branchements souterrains :

Allée des Gros-Buissons : trois semaines.

Hold-up

Pendant le temps de la mi-journée, leurs ont fracturé et dans le magasin du de la cité Jardins.

Tiroirs - caisses argent disparu ainsi qu'objets ayant attiré les des cambrioleurs.

SURESNES

FÊTE DES VENDANGES

La Municipalité de SURESNES a l'honneur d'inviter les Suresnois aux festivités prévues pour la traditionnelle fête des vendanges qui se déroulera les :

SAMEDI 28 et DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1968

— SAMEDI 28 SEPTEMBRE à partir de 21 heures : Concert place de la PAIX et place du 8-MAI, par le Réveil Suresnois et les Cœurs Joyeux d'Hémin-Liétard.

A partir de 22 heures : Grands bals au Centre A.-THOMAS et salle des fêtes de la Mairie. Avec la participation des orchestres : Hekimian, Michel Ray et Teddy Brunel.

— DIMANCHE 29 SEPTEMBRE à 13 heures 45 : Distribution de raisins aux personnes âgées, place du 8-MAI, place de la LIBERTE, place de la PAIX.

A partir de 14 h. 30 : Place du 8-MAI. Spectacle de variétés, animé par Marcel Bouret, Maurice Baille au piano, avec la participation des frères Durio, les Denivers et Suzanne Gabriello.

A partir de 15 h. 30 : Place de la PAIX : spectacle animé par Monique Angel, accompagnement musical de Pierre Daniderff, avec la participation de Alio Alia, Christian Juin, et Leny Escudero.

A 14 heures 30 : Grand défilé carnavalesque « LE PETIT VIN DE SURESNES ET LES PROVINCES FRANÇAISES ». Départ : Place Eugène-Sue.

Itinéraire : Rue de St-Cloud, des Bourets, du 11-Novembre, E.-Zola, de Verdun, des Bas-Rogers, Voltaire, Payret, Dortail, place des Bels-Ebats, rue de la Liberté, route des Fusillés, boulevard de-Lattre-de-Tassigny, rue du Docteur - M.-Bombiger, avenue J.-Jaurès, place de la Paix, avenue Stresemann, boulevard A.-Briand, place Mazaryck, avenue Edouard-Vaillant.

Participants : Les Majorettes de Suresnes; Les Chars Fleuris; L'Union Sarcelloise; Les Cœurs Joyeux d'Hémin - Liétard; Le Réveil de Paris; L'Avant - Garde de l'Yvette; Le Bagad et Cercle Dugelez Breiz; Le Réveil Suresnois; Miss Suresnes; Les groupes folkloriques des provinces françaises vinicoles.

Ils ne doivent pas être tout à fait des inconnus

Les Fêtes de la Libération sont passées. Dans les rues de Suresnes, à la Mairie, au Mont Valérien, des couronnes ont été déposées sur les plaques commémoratives portant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que vive la France, ainsi qu'au cimetière.

Pourtant, à mon avis, il y a des morts insuffisamment honorés.

Je veux parler des fusillés inconnus du Mont Valérien, dont les tombes sont au cimetière Voltaire. L'entretien d'une tombe qui m'est chère, me fait passer souvent à côté de ce carré. Qui n'en est même pas un. Je regarde souvent ces petites croix sur lesquelles il est indiqué : Inconnu fusillé au Mont Valérien en 1942, etc...

Après l'avoir relevée, ne pourrait-on recouvrir d'une dalle toute la partie dans laquelle sont ensevelis ces hommes, assassinés par les nazis ? Ça donnerait un caractère solennel à cet endroit sacré du cimetière, qui, actuellement est affreux.

Ceux-là, d'où qu'ils viennent, ont droit eux aussi au souvenir ému et reconnaissant des passants. Ils ne doivent pas être tout à fait des Inconnus...

Annette LAFOURCADE.

P.-S. — Je n'oublie pas la gerbe qui est déposée au pied du drapeau, et qui ne devrait pas empêcher que le carré soit relevé

La rubrique du conseiller fiscal AU SUJET DES TIERS PROVISIONNELS DE 1968

Au moment du versement du premier tiers provisionnel, début février 1968, des informations, émanant des services en relation avec les directions des Contributions, ont été diffusées par la presse, la radio, la télévision. Une déduction de 15 % du montant du premier tiers était accordée aux contribuables. Cette somme correspondait à un allègement fiscal d'environ 5 % du montant de l'impôt.

Cela, on vous le dit aujourd'hui.

Comme toujours, c'était trop simple de parler clairement aux contribuables, au moment précis.

A la radio, à la télé, comme dans la presse, on leur a rabâché en février qu'il leur faudrait tenir compte du montant de l'acompte qu'ils auraient dû verser et non de celui qu'ils avaient effectivement versé!

Aujourd'hui, les feuilles d'impôts arrivent... Et les contribuables ont peine à croire que ce qui leur semblait vrai en février soit devenu faux en août!

C'est pourtant cela! Bien entendu, si dans chaque service intéressé on avait réfléchi à la question, il en serait résulté des indications plus cohérentes et l'on ne verrait pas aujourd'hui des employés inexpérimentés se faire admonester par des contribuables excédés.

Le responsable, c'est toujours le gouvernement, toujours le même hélas... et non les guichetiers.

Son rôle est de tromper le peuple. Lui faire croire que les impôts vont diminuer est une de ses tromperies les plus courantes. Demain, on rase gratis...

En attendant, le contribuable qui, au lieu de déduire le montant des acomptes qu'il a versés, déduira la somme qui est indiquée sur les avis de tiers de 1968, sera pénalisé de 10 %.

Alors, un conseil : avant de payer le solde de vos impôts, recherchez vos reçus de février et mai 1968 et faites votre soustraction.

Le Conseiller fiscal.

SPORTS

CYCLISME

Le capital s'ACCROIT ! — En 1967 « Les Bleus de France » ont obtenu 117 victoires au cours de cette saison.

Le capital « Victoire » représentait pour la saison présente — un « gros » morceau à avaler — Il semble que nos « garçons » du club du quai Gallieni sont en mesure de faire mieux.

Où en sont-ils ? nous avançons que le compte exact des victoires 1968 nous a quelque peu échappé. Divers événements avant les vacances ayant fait que nous n'avons pas pu tenir les dits comptes.

Nous reprendrons ceux-ci, et nous nous félicitons de la très bonne tenue du club suresnois, ce dimanche 15 septembre à la Cipale où les Suresnois, ont fait, devant des adversaires décidés, preuve de la combativité qui

leur est connue. Nos félicitations.

Résultats

— Primes progressives : 3. Carrère (BdF).

— Omnium par élimination : 1. Dupontreue - Piécourt (Bleus de France, gr. sp. Sirops de fruits Teisseire), sur bic. CNC. — Américaine 35 km : 2. Dupontreue-Vallée (BdF) 61 pts.

SERVICE MEDICAL

PHARMACIENS DE GARDE
Dimanche 22 septembre 1968
LECUYER, 28, avenue Edouard-Vaillant.
Dimanche 29 septembre 1968
MAUPIN, 25, rue des Bas-Rogers.

... a été entièrement

... E.S. Seules subsiste- cette année les clas- d'études 2^e année.

... on, dans certaines ciers temps pédagogi- revieront ultérieu- cette expérience pé-

... MENT MATERNEL de l'école maternel- Jean-Macé (4 clas- nouvelles normes ntales).

... erture a entraîné la s secteurs scolaires Verdun et Républi-

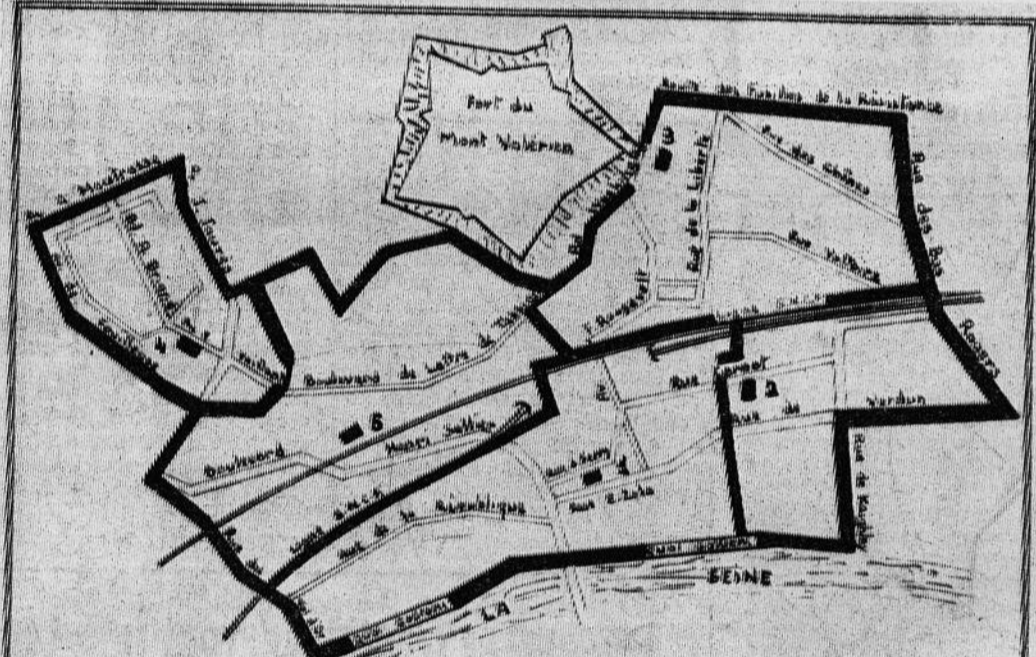
... ouverture, l'école ma- Jean-Macé s'avère insuf- répondre aux be- quartier. De ce fait, habitant la partie quartier ont dû être école Verdun.

... maternelle des Ragui- (sses) ne peut accep- enfants habitant le crit dans le secteur ce groupe. Pour évi- charge des classes de maternelle, la Mu- dû en réduire le sec- retement. Cette me- mensable crée cepen- difficultés à certaines nt un ou plusieurs quentent le groupe Raguidelles et dont rères et sœurs doi- re aux écoles mater- nique ou Edouard-

... maternelle des Cotta- effectifs pléthoriques inscrits en moyenne Cette situation sou- ce de l'attribution e des crédits d'Etat nstruction de l'école Voltaire décidée par tité.

... que pour le primaire, bre et les jours sui- urs classes sont res- ves de maîtres, les de postes n'ayant es par les services e de l'Education Na-

... le temps de ferme- mi-journée, des vo- fracturé et pénétré agasin du Prisunic ardens. caisses fracturés, uru ainsi que divers t attiré les regards leurs.

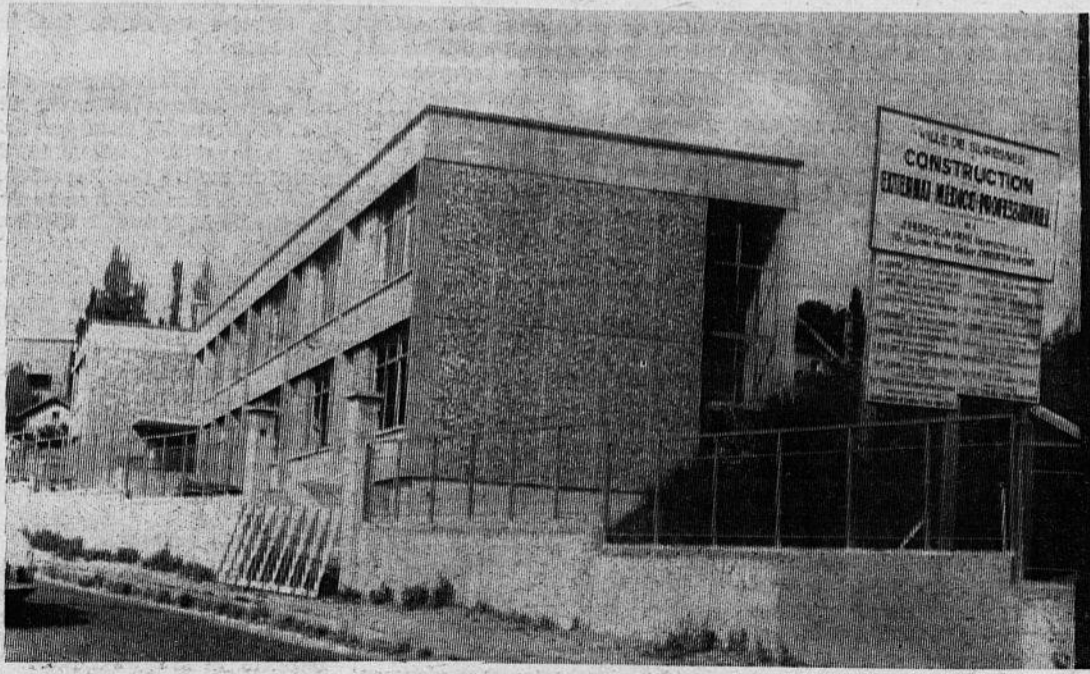


CYCLE ELEMENTAIRE - Enfants âgés de 6 à 11 ans

- Ces enfants trouveront place :
Secteur n° 1 : dans les écoles (garçons et filles) sises rue Jules-Ferry.
Secteur n° 2 : dans l'école mixte sise rue Jean-Macé.
Secteur n° 3 : dans les écoles (garçons et filles) sises rue des Cottages.
Secteur n° 4 : dans les écoles (garçons et filles) sises avenue Ed.-Vaillant.
Secteur n° 5 : dans les écoles (garçons et filles) sises aux Raguidelles.

Permanences

- Raymond BARBET, député de Suresnes - Nanterre, tous les jeudis, de 17 h. à 18 h. 30, bureau de M. Lafourcade, mairie de Suresnes.
- Etienne LAFOURCADE, maire adjoint : jeudi, de 17 h. 30 à 18 h. 30. 18 h. 30; samedi, de 10 h. 30 à 11 h. 30.
- André FRANÇOIS, maire adjoint : jeudi, de 15 à 16 h.; vendredi, de 17 h. à 18 h. 30.
- Roger LE GALL, maire adjoint : mercredi, de 17 h. 30 à 19 h.
- Mme VALAGEAS, conseillère municipale : jeudi, de 14 h. à 15 h. 30 (bureau de M. Lafourcade).
- Conseil de Parents d'Elèves des Ecoles publiques des Cités-Jardins : samedi, de 16 à 18 h., à l'école de filles Henri-Sellier.
- Association de Mutilés du Travail : tous les dimanches, de 10 à 12 h., salle de la Justice de Paix.
- Permanence juridique (gratuite) : 1^{er} et 3^e samedis, de 10 h à 12 h, salle de la Justice de Paix.



Les travaux de construction de l'externat médico-professionnel, rue de la Procession, se poursuivent. Ils doivent être terminés au cours de l'hiver. Cet établissement recevra 45 jeunes gens handicapés issus de l'externat médico-pédagogique de la sente des Sorbiers. Il y sera donné, pour ces jeunes gens, une formation professionnelle adaptée.

ENTRETIEN ET INSTALLATION DE BRULEURS A MAZOUT
RAMONAGES
AGENCEMENT DE CHAUFFERIE
FOURNITURE DE FUEL — FUMISTERIE
SAFUMA 14, rue Godefroy - PUTEAUX
Tél. 506-66-64
— Service après-vente —

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Stéphane Brassart, 64, rue des Moulineaux.
Frédéric Caille, 18, rue Lorcarno.
Sophie Koudriachoff, 16, rue Emile-Zola.
Isabelle Rouillé, 2 bis, rue du Fécheray.
Mathilde Dos Santos Gonçalves, 38, avenue Roosevelt.
Claude Kuhn, 169, boulevard Henri-Sellier.
Nathalie Serre, 27, rue Emile-Duclaux.
Christelle Cousin, 8 bis, rue Michelet.

MARIAGES

Alain Baudouin et Jacqueline Tempez, 51, rue Paul-Bert.
Jacques Abadie et Marie-Thérèse Le Corre, 29, rue de la Procession.

DECES

Lucienne André, Veuve Jammes, née en 1906, rue Fernand-Forest.
Clément Bernard, né en 1882, cité Tuilerie.

La grue s'effondre : un blessé grave

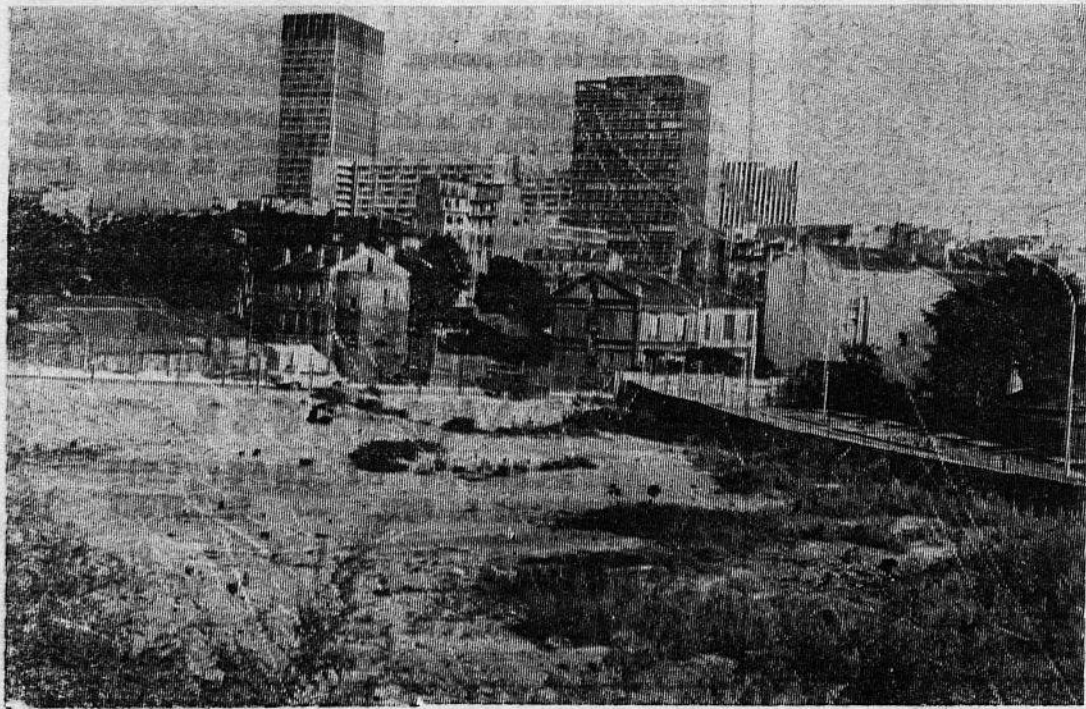
Le lundi 19 septembre, en fin de journée, les mécaniciens de l'Entreprise Delau étaient occupés au démontage d'une grue sur le chantier de construction de l'immeuble à l'angle des rues Rousselle et des Pavillons, lorsque, soudain, se produisit une rupture du crochet de moufflage.

L'aide-mécanicien Laasel Belkacem, 24 ans, coincé dans la cabine, souffre d'une fracture ouverte de la jambe droite. Il fut, après deux heures d'efforts, dégagé par les pompiers arrivés très rapidement sur les lieux de l'accident. Celui-ci aurait pu avoir des conséquences plus graves sans la présence d'esprit d'un monteur qui, bien que suspendu dans le vide, réussit à amarrer de nouveau la flèche.

Pendant un moment, on put craindre qu'il faudrait amputer la jambe du blessé. Il n'en sera heureusement rien nous a dit le chef de chantier qui estime qu'il faut louer le service de chirurgie de l'hôpital Cochin pour les soins donnés au blessé.

Nous ne sommes pas en mesure d'établir les responsabilités, mais vraiment il y a beaucoup d'accidents causés par les grues.

UN BOULEVARD CHASSE UNE RUE...



Quel ne fut pas l'étonnement des habitants du quartier République, lorsqu'au retour des vacances ils s'aperçurent que toutes les maisons bordant la rue Jules-Guesde avaient été démolies. On le savait, on s'y attendait puisqu'on avait été exproprié mais enfin... la réalité dépasse toujours ce qu'on peut imaginer.

La rue est donc en voie de disparition, seuls subsistent les immeubles formant le carrefour avec la rue de la République.

NOUVELLES RUES A SENS UNIQUE

Nous apprenons qu'un certain nombre de rues de notre localité vont être incessamment mises en sens unique.

Il s'agit notamment des rues Victor-Hugo et Lucien-Voilin. Des dispositions identiques seraient prises pour d'autres rues du Bas-Puteaux. Dès nos prochains numéros, nous espérons pouvoir donner de plus amples informations à nos lecteurs sur cette question.

PUTEAUX

AGENCE LOCALE : 12, rue Saulnier

Dans les entreprises de Puteaux : L'ACTIVITE SYNDICALE REPREND

Après un mois de repos bien gagné, les travailleurs ont repris leurs activités dans les différentes entreprises de notre localité. Déjà, ils doivent faire face à un certain nombre de problèmes qui se posent à eux dès la rentrée. C'est donc dans le but de les aider à mieux y faire face que l'Union Locale C.G.T. a réuni sa Commission exécutive le lundi 16 septembre.

A l'ordre du jour : L'activité des sections syndicales, le point de la situation dans les entreprises.

Après un bref rapport du secrétaire général, le camarade Dupin, les militants ont exprimé les inquiétudes et les désirs de leurs camarades de travail. Deux sortes de préoccupations majeures :

1°) L'esprit de revanche qui anime certaines directions et qui se traduit par des brimades ou le licenciement des travailleurs qui se sont montrés les plus actifs lors des mouvements de mai-juin.

2°) La nécessité de relancer l'action pour que les hausses intervenues avant et pendant les congés n'annulent les augmentations acquises après les dures luttes du printemps.

De cette réunion ressort la volonté affirmée des travailleurs de ne pas laisser les patrons recréer le climat policier qui régnait dans certaines entreprises avant les grèves, et le désir profond de reposer avec force la question des salaires dans le cadre des 3 % accordés par l'accord de « Grenelle » à compter du 1^{er} octobre.

Mais chacun comprend également la nécessité d'obtenir une garantie réelle pour que ces augmentations de salaires ne soient pas remises en cause dans les mois qui viennent. La grande revendication actuelle devient donc l'obtention de l'échelle mobile. Les travailleurs

ont donc des perspectives de luttes claires. La C.G.T., pour sa part, mettra tout en œuvre pour les aider à atteindre le but qu'ils se sont fixé eux-mêmes.

L'Union Locale C.G.T.

REPRESSION PATRONALE DANS NOS ENTREPRISES

CHEZ KORRIGAN : 7 LICENCIEMENTS

Sept travailleurs de chez Korrigan vont être licenciés parce que la Direction a décidé de changer ses méthodes de fabrication. La section syndicale C.G.T. agira, nous n'en doutons pas, pour obtenir le reclassement de ces salariés et leur éviter ainsi perte de salaire ou chômage.

prénatal
vous rend service pendant 9 mois et 8 ans
demandez les catalogues gratuits et renseignez-vous sur les 2 formules de crédit au magasin
Puteaux 151, rue J.-Jaurès

HUTCHINSON :

Une illustration locale de la politique gaulliste

Charles, roi de France et de Navarre, empereur des îles Wallis et Foutuna, duc de Saint-Pierre et Miquelon et, de surcroît, employé des trusts de Wendel, Schneider and Co, s'étant penché une fois de plus sur le sort de son bon peuple, lui a promis (pour demain, à Pâques ou à la Trinité) qu'il recevrait désor-

mais une part des bénéfices réalisés sur son dos par ces messieurs de la Haute Banque et de la non moins haute industrie (au reste, ce sont les mêmes).

Ainsi, revient sur le tapis cette fameuse association du capital et du travail, du voleur et du volé, du boucher et du mouton, tant vantée par Mussolini, Hitler, Pétain.

En attendant la réalisation de ces illusoire promesses, les travailleurs constatent chaque jour les méfaits du pouvoir des riches. Prenons l'exemple local : Hutchinson. Deux ateliers déjà transférés, un troisième en voie d'extinction et les travaux déjà entrepris à Chalette (banlieue de Montargis) pour l'implantation du dernier atelier, celui des raccords de voitures automobiles destinées aux constructeurs Renault, Peugeot, Simca.

Des promesses avaient été faites : les travailleurs acceptant d'être mutés dans d'autres usines de la société conserveraient les mêmes salaires et avantages obtenus à Puteaux. Or, une note de service du 14 septembre fait savoir aux membres du personnel que des problèmes de recrutement peuvent se poser pour les usines de Persan et de Montargis et que ceux que cela intéresse peuvent se faire connaître mais, précise-t-on, « les engagements seront faits aux conditions des usines intéressées. Les modalités de transfert (mutation ou règlement et réembauche) seront établis en accord avec les intéressés ».

Autrement dit, salaire inférieur, perte des primes d'ancienneté.

Les travailleurs ne peuvent tirer qu'une conclusion : si patrons et gouvernement ont dû concéder des augmentations de salaires et autres avantages, c'est parce qu'ils ont trouvé en face d'eux, lors des grèves de mai-juin, une classe ouvrière unie, disciplinée, consciente.

La leçon ne sera pas perdue. Personne ne peut plus croire aux promesses du chef de l'Etat. C'est toujours de leur union et de leur action seules qu'ils obtiendront la garantie des droits acquis et ne feront pas les frais de la décentralisation industrielle qui ne profite qu'aux seuls barons de l'industrie et de la finance.

CHEZ VALBERG : UN TRAVAILLEUR DÉCLASSÉ

La direction de chez Valberg a déclassé un salarié sans autre explication. Ce travailleur, qui a pris au mois de mai une part active à la grève, refuse ce déclassement. La direction, n'en doutons pas, entend par cette sanction prendre sa revanche. Mais les salariés de l'entreprise sauront exiger que cette mesure soit rapportée.

A.R.A.C. COMMUNIQUE

Reprenant son activité quelque peu ralentie en raison des vacances, la section locale tiendra une Assemblée générale demain samedi 21 septembre, à 15 heures, salle n° 42 de la mairie.

Tous les adhérents sont priés d'y assister et peuvent être accompagnés d'anciens combattants encore non organisés.

Cette assemblée se terminera par un vin d'honneur.
Le Bureau de l'A.R.A.C.

UNE FETE TOUJOURS TRES REUSSIE

Bien que les « événements » de mai dernier en aient repoussé le déroulement en automne, la fête des « Amis du Bivouac » a connu samedi et dimanche dernier un très grand succès.

Dès le samedi, le soleil étant de la partie, les campeurs plantent leur tente : les uns en clairière, les autres dans les sous-bois.

Après le dîner chacun s'est retrouvé dans la salle des fêtes de Verneuil pour participer à la veillée, organisée de main de maître par les artistes du club et avec le concours des « Amis de la Nature » de Nanterre.

Nos comédiens, chanteurs et clowns, tels des professionnels du spectacle surent maintenir une ambiance dynamique dans cette sympathique salle des fêtes où le Maire vint apporter le salut de la Municipalité.

Minuit est vite arrivé et l'on dut se quitter pour être en forme le lendemain. La nuit fut réparatrice dans le calme de la forêt.

Un peu après l'aube les sportifs sont au départ du cross remporté par Patrick Gérard des « Amis du Bivouac » et Mi-Baptiste de Sully-sur-Loire.

Pendant que les « moins violents » s'adonnent aux boules dans les allées du sous-bois (les A.N. Bastilles remportent la coupe et le 2^e prix). Les vol-

leyeurs occupent les terrains et cela jusqu'au soir. Voici les résultats de ces intéressants tournois.

A.S. Nord Aviation - R.C.S. Montreuil.

Campeurs : Amis du Bivouac (1) - Aluvac (2).

Féminines : Pont-Ste-Maxence - V.C. Courbevoie.

Pendant toute la fête les petits ont eu leurs propres jeux et sont repartis les bras chargés de cadeaux.

Le « gymkana » vélo a amusé autant les spectateurs que les concurrents. Les émules de Guillaume Tell ont eu leur tir à l'arc et les fléchettes.

Le bar n'a pas non plus chômé, les frites de Francis et Armand, leur choucroute ont attiré chez M. Frédo une foule très dense.

Malgré quelques averses la bonne humeur fut toujours présente, le soleil a tenu à être présent pour la finale et après la remise des récompenses on se donna rendez-vous pour mal prochain pour l'autre fête du Muguet.

On a pu noter la présence sur le terrain de M. le Maire de Verneuil, du représentant des eaux et forêts, de M. Isnardy, secrétaire de la P.F.C.C., de M. Grenatton, délégué F.F.C.C. des Hauts-de-Seine et de M. Francolin, délégué F.F.C.C. de l'Oise.

L'OFFICE MUNICIPAL DES ANCIENS COMBATTANTS COMMUNIQUE

L'Union départementale de l'U.F.A.C. des Hauts-de-Seine organise un GRAND RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL des Anciens Combattants et victimes de guerre des Hauts-de-Seine, le SAMEDI 28 SEPTEMBRE, A 16 HEURES, A NAN-TERRE, Théâtre de Verdure (parc de la Mairie) pour préparer le grand meeting national du 19 octobre afin d'obtenir la reconnaissance de nos droits et satisfaction à toutes nos légitimes préoccupations.

Prendront la parole : Maurice PFEIFFER, prési-

dent d'honneur de l'U.D. pour 1914-1918,

Roger ENGEL, secrétaire général de l'U.D. pour 1939-1945,

Henri GUIGNE, secrétaire départemental pour les anciens d'Algérie,

Paul MANET, président national de l'U.F.A.C.

Il est du devoir de tous les anciens combattants et victimes de guerre de répondre « présent » à cette manifestation.

Rassemblement à la mairie (côté Bassins). Départ des cars à 15 heures précises.

TOUS TISSUS d'Ameublement
INSTALLATION D'APPARTEMENTS
Devis gratuit
Voilage en tous genres
Tout le linge de maison
TOUTISSAM 155, rue Jean-Jaurès
PUTEAUX — 506-38-50

PROCHAINEMENT, INAUGURATION DU CENTRE CULTUREL DANS NOTRE VILLE

La Municipalité annonce l'inauguration prochaine d'un Centre Culturel. Outre les activités théâtrales traditionnelles, le théâtre des Hauts-de-Seine offrira bientôt aux Puteoliens, un éventail d'activités culturelles. Il est ainsi prévu une discothèque avec écouteurs individuels, une bibliothèque où nous pourrions trouver des livres, des revues, des documents et une salle de lecture. De plus une cinémathèque permettra la confrontation de films et d'œuvres théâtrales. Les Puteoliens auront ainsi la possibilité de parfaire leurs connaissances du Monde, du cinéma, du théâtre, de la littérature, de la musique classique et de jazz notamment par des concerts éducatifs. Des expositions diverses de peintures, d'affiches, de photos, de dessins, de philatélie et artisanales seront également organisés. Voici donc une initiative culturelle qui répond aux besoins de notre population. Nul doute qu'elle recueillera l'adhésion de tous. Pour notre part nous soutiendrons cette réalisation et nous tiendrons nos lecteurs au courant de ses différentes activités.

SERVICE MEDICAL

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE MEDECINS
Docteur TAGGER, 65, boulevard R.-Wallace, Tél. 506-08.42.
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
Docteur BERLOW, 34, rue Lucien-Voilin, Tél. 506-01.21.
PHARMACIENS
DIMANCHE 22 SEPTEMBRE
VANNIER, 3, rue Bernard-Pallissy.
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
COTTEREAU, 5-7, rue Bellini.
Les pharmaciens sont de garde le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin.
La nuit, s'adresser au commissariat : 501-33.60.

LE SPORT A PUTEAUX

ATHLETISME SUGGESTION...
Bien qu'officiellement la création de la section soit proclamée, l'écho qu'elle trouve en notre commune ne répond pas aux prévisions que tout amateur d'athlétisme prévoyait. Les grands mouvements revendicatifs et politiques que nous venons de connaître, les vacances qui ont immédiatement suivi ont relégué l'important événement sportif à juste place, mais depuis... Ne dit-on point qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Incontestablement, puisque le premier départ a été partiellement manqué, un second et éclatant s'impose ! Nous pensons qu'un relais à travers Puteaux, le parcours et l'organisation restant à définir, ouvert à tous, filles et garçons, constituerait un excellent moyen de propagande, un détonateur indispensable ! Que les animateurs de la section trouvent ici tous remerciements pour leur courageux départ, mais qu'ils sachent que, si d'éventuelles divergences nous apparaissent, nous n'hésiterions pas à les exposer, notre unique but étant le progrès pour le bien des Puteoliens et du sport...

FOOTBALL ESPOIR ?
Un nouvel entraîneur, une meilleure ambiance, une amélioration des rapports humains, est-ce suffisant pour une saison de football ? Quelques nouvelles re-

crues opportunes, une pelouse toujours aussi agréable, un stade coquet, un équipement fringant, est-ce suffisant pour qu'un nouvel esprit s'installe ? Point de prédiction hasardeuse, mais de bonnes conditions, de bonnes résolutions, alors... Et Jean N'Gono, puisqu'il reste en notre cité, va-t-il enfin être apprécié à sa juste valeur ? L'injustice est flagrante, nombre de clubs amoureux du beau football aimeraient posséder un tel joueur. Nous n'insisterons pas sur ses qualités qui en font un joueur complet. Nous savons qu'il représente une sorte de symbole. C'est un adepte du jeu construit, de l'offensive. Si notre Première a de bonnes intentions, Jean N'Gono sera utilisé. Dans le cas contraire, les erreurs passées n'auront pas été comprises et cela, c'est regrettable !

ECHOS EN BREF

Nous informons nos lecteurs que les résultats complets de chaque week-end seront donnés dès la semaine prochaine. Nous souhaitons à l'équipe 1^{re} de handball de réussir là où elle a échoué de si peu, de monter en Division Nationale. Une recrue de choix pour la section d'athlétisme : le jeune cadet André F. (2'33" au kilomètre). Un lanceur de valeur serait disposé à renforcer la section : Yves Carroug (14,67 m au poids Seniors et 42,84 m au disque Seniors). Hacène MEZIANI.

PUTEAUX

REOUVERTURE DU THEATRE DES HAUTS-DE-SEINE LE 5 OCTOBRE

Le Théâtre des Hauts-de-Seine, directeur Marcel Féru, 5, rue Henri-Martin à Puteaux, téléphone 772.09.59 et 506.09.91, informe de sa réouverture le samedi 5 octobre. Nous donnons à nos lecteurs la liste des spectacles prévus pour le 1^{er} trimestre. Ce programme est composé de pièces de théâtre, de comédies musicales et de variétés.

5 OCTOBRE : La courte paille, comédie de Jean Meyer.
12 OCTOBRE : Crime par-

fait, drame policier de Roger Féral, d'après l'œuvre d'A. Hitchcock.

19 OCTOBRE : Rêve de Valse, opérette d'Oscar Strauss
26 OCTOBRE : L'Amour, vous connaissez ?, comédie américaine, adaptation de France Roche.

9 NOVEMBRE : La Reine Margot, fresque historique d'après Alexandre Dumas, adaptation de Jacques Chabannes (création).

30 NOVEMBRE : L'amour de fond, de José André Lacour (création de France).

7 DECEMBRE : Les Pieds Nickelés, comédie musicale de Bruno Coquatrix.

14 DECEMBRE : Monsieur Chasse, un des meilleurs vaudevilles de Georges Feydeau.

21 DECEMBRE : Ces dames aux chapeaux verts, comédie de G. Acremant.

24 DECEMBRE : La chaste Suzanne, vaudeville musical, de Jean Gilbert.

Des projections de films sont également prévues :

Semaine du 5 au 12 octobre : Le crime était presque parfait. Semaine du 16 au 23 novembre : La reine Margot.

Semaine du 1^{er} au 7 décembre : Les Pieds Nickelés. Semaine du 17 au 24 décembre : La chaste Suzanne.

Et dans le cadre du Cercle Culturel, des concerts mensuels par l'ensemble instrumental du T.H.S. seront organisés. Ainsi que des matinées poétiques, des premières auditions, des premiers récitals. En outre, des conférences seront faites avec la participation de Jean Mayer, France Roche, Jacques Chabannes et François Florent.

VOCIFERATIONS RACISTES RUE DES PAVILLONS

Vendredi dernier, l'attention des passants de la rue Godefroy fut attirée par un fait divers qui n'a pas manqué de provoquer l'indignation. Deux « 404 » se sont heurtées peu avant le carrefour de la rue des Pavillons.

Le conducteur, homme âgé, de la voiture « tamponnée » est alors sorti de son véhicule pour faire remarquer à son antagoniste qu'il aurait pu freiner à

temps... Ce dernier, d'une carrure plus que respectable, s'est aussitôt extirpé de sa voiture et a mis « knock out » son interlocuteur sans autre forme de procès... La compagne de ce dernier s'est indignée et a vigoureusement protesté auprès du « costaud » de son manque de civilité. Ce dernier l'a renvoyée dans sa voiture en la traitant de « sale négresse », faisant allusion au teint mulâtre de la dame.

Le racisme n'est pas mort et nous ne pouvons nous empêcher de songer qu'il fut un temps où il régnait en maître sur le monde.

Oui, la « déraison » du plus fort est encore la meilleure...

E.D.F. communiqués

SEMANCE
DU 23 AU 29 SEPTEMBRE
TRAVAUX D'ELECTRICITE
Branchements souterrain :
55, rue Jean-Jaurès : 2 jours.

ÉTAT CIVIL

Etat des naissances enregistrées à Puteaux du 8 au 14 septembre inclus :

Narvaez Véronique, 7 septembre ; Massard Nadia, 8 septembre ; Roujon Isabelle, 9 septembre ; Ghorab Abdelkrim, 7 septembre ; Allain Jérôme, 9 septembre ; Barthe Caroline, 10 septembre ; Dinand Isabelle, 9 septembre ; Kulemann Sébastien, 11 septembre ; Le Du Pascal, 10 septembre ; Lavandero Julien, 11 septembre ; Talureau Cathy, 12 septembre ; Boulay Thierry 11 septembre ; Cappadona Cécile, 10 septembre.

Etat des mariages célébrés à Puteaux le 7 septembre 1968 :

Devau Joseph, 2, rue Anatole-France, et Géry Claudette, à Courbevoie.
Boucher Maurice, 63, Quai National, à Puteaux et Durand Odette, 63, Quai National, à Puteaux.
Baudry Claude, à Courbevoie, et Etient Michèle, à Strasbourg.
Guilbault Jacky, 63, Quai National, à Puteaux, et Caron Patricia, 63, Quai National, à Puteaux.

Etat des décès enregistrés à Puteaux du 8 au 14 septembre inclus :
Lebras Jean, 67 ans, décédé à Neuilly-sur-Seine, le 24 juillet 1968, 10, rue Francis-de-Pressensé.
Durand Marcel, 61 ans, décédé à Clichy-la-Garenne, le 15 juillet 1968, 11, rue Denis-Papin.
Potard Eugène, 81 ans, décédé à Suresnes, le 15 juillet 1968, 43, rue Paul-Bert.

Ribeiro Alabno, 5 ans, décédé à Bordeaux (Gironde), le 28 juillet 1968, 34, rue Anatole-France.

Martini Maria, veuve Raniero, 74 ans, décédé à Paris-15^e, le 7 août 1968, 87, rue Jean-Jaurès.

Rigal Marguerite, veuve Gilbert, 68 ans, décédée à Nanterre, le 18 juillet 1968, 10, rue des Longues-Raies.

Barbey André, 71 ans, décédé à Paris-15^e, le 2 août 1968, 19, rue Monge.

Teissèdre Théophile, 68 ans, décédé à Suresnes, le 1^{er} septembre 1968, 46, rue Eichenberger.

Lécuyer Jacques, 29 ans, décédé à Villetaneuse, le 14 juillet 1968, 1, rue Charles-Lorilleux.

Pouylaude Jean, 47 ans, décédé à Puteaux en son domicile, 11, rue Godefroy.

Mereau Madeleine, 64 ans, décédée à Nanterre, le 14 août 1968, 115, avenue Wilson.

Leroy Léon, 86 ans, décédé à Suresnes, le 3 septembre 1968, 45 bis, rue de la République.

Labussière Charles, 89 ans, décédé à Puteaux, le 12 septembre 1968, en son domicile, 38, rue Auguste-Blanche.

Procureur Augustin, 62 ans, décédé à Auxerre (Yonne), le 12 juillet 1968, 38, rue Pasteur.

Duval André, 59 ans, décédé à Suresnes, le 27 août 1968, 140, rue de Verdun.

Guillermin Jean, 65 ans, décédé à Courbevoie, le 25 juillet 1968, 38 bis, rue Jean-Jaurès.

Acheteurs !

Faites confiance aux commerçants locaux

Accordez la préférence à nos annonceurs en vous référant de

l'ouveil

Vous serez assurés du meilleur accueil.



Les samedi 21 et dimanche 22 septembre, au cinéma « Le Rex » : « TONNERRE DE DIEU », avec Jean Gabin, Robert Hossein et Michèle Mercier.

Permanences

■ Union locale C.G.T. : le mardi, de 18 h. 30 à 19 h. 30, Bourse du Travail, 21, rue Roque-de-Fillol.

■ Anciens combattants : arrêts des permanences bi-mensuelles. Reprise le 1^{er} septembre.

■ Union des Femmes Françaises : tous les samedis, de 16 h. à 18 h., à son local : 44, rue Benoît-Malon.

■ Fédération des Locataires : pour cause de maladie, la permanence sera fermée jusqu'à nouvel avis. S'adresser aux permanences les plus proches.

Courbevoie : 10, place Charras, tous les mercredis à partir de 19 heures.

Nanterre : salle de la Coopérative, 6 bis, rue de la Mairie, tous les premier et troisième dimanches du mois à partir de 10 heures.

■ Association de Défense des Expropriés de Puteaux : chaque soir à partir de 19 heures et dimanche matin. Rendez-vous par téléphone : 506-00-35.

■ A.N.A.C.R. : permanence le premier dimanche de chaque mois, mairie, salle n° 23, de 10 à 12 heures.

■ F.N.D.I.R.P., section de Puteaux : troisième dimanche de chaque mois, de 10 h. 30 à 11 h. 30, salle n° 23 de la mairie.

■ Mouvement de la Paix : mardi, de 18 h. 30 à 19 h. 30, Bourse du Travail rue Roque-de-Fillol

CINÉMAS

● LE CENTRAL
33, rue L.-Varlin - Puteaux
506-09-19

Samedi 21, à 21 heures, dimanche 22 à 14, 17 et 21 heures, lundi 23 à 21 heures :

La vie intime d'une jeune femme, « HELGA »

En couleurs, avec Ruth Gassmann
La conception, la fécondation, la naissance.

—
Mercredi 25 à 21 h, jeudi 26 à 14 h. 45 et 21 heures :
De l'action et du suspense.
« L'HOMME AUX COLTS D'OR »

● LE LIDO
33, rue Eichenberger, Puteaux
506-03-35

Samedi 21 à 21 heures, Dimanche 22 à 14, 17, 21 heures :

Sydney Poitier, Rod Steiger
« DANS LA CHALEUR DE LA NUIT »

—
Lundi 23 à 21 heures, Soirée ART et ESSAI :
« TOM JONES »
Entre l'alcôve et la potence
En couleur, V.O. S-titres français

—
Mercredi 25, jeudi 26 à 21 heures :
Fernand Raynaud
« ARENES JOYEUSES »
En couleurs

—
Vendredi 27 à 21 heures :
« LE RAPACE »
En couleurs
Lino Ventura et Rosa Furmar

● LE REX
142, av. Wilson, Puteaux
506-25-18

Samedi 21 à 21 heures, dimanche 22 à 14, 16 h. 45 et 21 heures :
Jean Gabin dans
« TONNERRE DE DIEU »

—
Mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27 à 21 heures :
LES AIGLES NOIRS de SANTA-FE
En scope couleurs

UN RETRAITÉ EST VENU NOUS VOIR... ...C'EST AUSSI UN CONTRIBUABLE

C'est un fait particulièrement pénible et scandaleux que nous allons vous relater. Mais malheureusement pas un fait unique.

Un jour de la semaine dernière, un homme est venu nous voir, à l'agence locale du journal. Un homme outré, scandalisé. Et il y a de quoi !

« J'ai 71 ans. J'ai élevé trois enfants. J'ai fait la guerre 14-18 au cours de laquelle j'ai été prisonnier. J'ai été mobilisé en 39. J'ai travaillé toute ma vie. Aujourd'hui je suis retraité. Je touche 1.685 francs par trimestre, plus la retraite complémentaire. Et on me demande 492,00 francs d'impôts ! »

Un scandale légal

Nous avons parlé. Nous avons réconforté ce brave homme. Nous avons vérifié le calcul de l'impôt. Mais il n'y avait pas d'erreur dans l'application du barème. Ce scandale est légal. Nous pourrions écrire longuement sur les différents aspects de la situation de cet homme. Mais tenons-nous en à l'essentiel. C'est suffisant pour prouver combien est néfaste ce régime gaulliste dont on n'arrête pas de nous vanter les mérites.

Accepter la misère en silence

« Il y a longtemps que je voulais venir vous voir — nous a dit ce Monsieur — mais je n'osais pas. On m'avait fait comprendre que si je m'adressais à vous j'aurais des ennuis des tracasseries ». Réfléchissez à cette phrase. C'est toute une illustration d'un résultat du gaullisme, de ce régime antisocial et antidémocratique. On accable les familles. On les amène petit à petit à accepter leurs difficultés, à baisser la tête, à accepter leur misère en silence, par crainte d'une nouvelle aggravation de leur sort. C'est le cas de combien de pauvres vieux papas et vieilles mamans auxquels on ne donne que quelques francs par jour pour vivre mais dont les responsables de cette situation parviennent quand même à se faire des amis en leur donnant une ou deux fois l'an un colis...

Je l'ai bien senti chez cet homme qui m'a paru libéré d'un poids après m'avoir dit ses difficultés. Il était redevenu lui-même, courageux, décidé à se battre contre cette misère qu'il ne peut plus supporter.

Et c'est important. Notre parti, avec ses militants, avec ses élus, fera tout ce qu'il pourra pour le défendre, pour l'aider. Mais la véritable solution implique que toutes les victimes du goulisme s'unissent, refusent d'admettre cette politique antisociale et autoritaire, pour substituer à la dictature des monopoles une république de citoyens, d'hommes qui participeront réellement aux prises de décisions qui les concernent.

Trente mille francs par mois de loyer

Je me suis inquiété de savoir dans quelles conditions ce Monsieur était logé. Les circonstances ont fait qu'il n'habite pas un taudis, ce qui est malheureusement le cas de nombreuses personnes âgées de notre ville.

Son logement ayant été détruit par les bombardements de me a été relogé dans l'immeuble reconstruit au titre des dommages de guerre. Il habite un studio. Mais on lui fait payer un loyer qui, avec les charges, varie entre 65.000 et 100.000 A.F. par trimestre.

Le loyer de ce logement qu'il n'a pas choisi, a triplé depuis 1958 !

Cela a entraîné une augmentation de son impôt immobilier. Comme il s'en inquiétait, il y a quelque temps, dans une lettre adressée au député-maire M. Deprez, celui-ci a osé lui répondre : l'impôt a augmenté moins que votre pension ! !

Impôt multiplié par 10 en 1967 et 1968

Evidemment, avec d'aussi maigres ressources et d'aussi fortes charges, on ne peut pas s'en tirer.

L'épouse de ce retraité, septuagénaire elle aussi, est contrainte à travailler. Que voulez-vous qu'elle fasse, à son âge, et avec le chômage que nous connaissons ? Elle fait des ménages. Cela ne lui rapporte pas 30.000 A.F. par mois. Au total, ce couple de personnes âgées, qui aurait droit au repos et à une vie décente, ne dispose que d'environ 80.000 anciens francs par mois.

Et on lui réclame 49.200 anciens francs d'impôt.

C'est ce qui a poussé ce brave homme à venir nous voir.

Pensez, l'an dernier, on leur avait demandé de verser 5.050 francs au percepteur. Cette année, presque dix fois plus !

Pourquoi cette augmentation ?

Parce que d'une part, le barème d'imposition n'a pratiquement pas changé. L'an dernier encore, comme M. Deprez, les députés gaullistes ont voté contre un amendement communiste qui proposait une modification de ce barème.

Le processus gaulliste d'accroissement des impôts des travailleurs est en effet celui-ci : le coût de la vie augmente, les ressources augmentent moins vite, mais comme le barème des impôts ne change pas le nombre de familles imposables a plus que doublé depuis 1958, et comme le barème est progressif, la part d'impôts augmente pour chaque famille dans des proportions plus grandes que les ressources.

C'est ainsi par exemple que de nombreux retraités sont aujourd'hui des contribuables.

De plus, cette année, les sommes perçues au titre de la

COURBEVOIE

AGENCE LOCALE :
1, rue Joseph-Rivière - Tél. 333-71-52

retraite complémentaire sont comptabilisées dans le revenu imposable. Un scandale de plus !

Deux mois de travail pour payer les impôts

Nous avons fait un calcul. Si le couple dont il est question ne disposait que de la retraite Sécurité Sociale et de la complémentaire, il ne serait pas imposable.

C'est donc le salaire de l'épouse, moins de 300,00 F par mois, qui fait payer à ce couple 500,00 F d'impôts, ce qui revient à cette pénible constatation : le régime gaulliste, sa politique antisociale, sa fiscalité antidémocratique, contraignent une femme de 70 ans à travailler et à verser presque deux mois de son salaire à l'Etat en impôts.

Il n'est pas vrai que la majorité des Français, que la majorité des Courbevoisiens approuve cela ! Non M. Deprez, vous n'êtes pas le représentant de la majorité. Le gaullisme n'a pu se maintenir qu'en trompant les Français sur sa véritable nature, qu'en usant de mensonges et de démagogie.

Mais comptez sur nous pour faire connaître la réalité de votre politique, pour dénoncer tous les scandales, tout ce qu'a d'inhumain ce régime dans lequel le peuple qui produit toujours plus ne vit pas mieux pour autant.

N'est-ce pas, amis lecteurs de L'Éveil, vous le ferez connaître autour de vous, ce scandale que nous venons de vous révéler.

Roger FAIVRE.

N'attendons pas que ce soit plus grave

Vendredi 6 septembre, à 8 h 15, s'est produit un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences au carrefour de la rue A.-Silvestre et des rues Ulbach et du Cayla.

Une Dauphine venant du boulevard de la Paix a heurté une 2 CV qui se dirigeait vers le boulevard de Verdun. La 2 CV fit un tête à queue, traversa le carrefour, monta sur le trottoir où elle coïncida contre le mur d'un homme âgé qui promenait son chien. La Dauphine, elle, finit sa course contre une Simca 1000 en stationnement.

Ce n'est pas la première fois que dans « L'Éveil » et dans le journal des communistes du Mt Becon « A Propos » que nous signalons combien ce carrefour est dangereux. Une fois de plus, on peut se féliciter qu'il n'y ait eu qu'un blessé léger, mais on ne peut s'empêcher de frémir en pensant que cet accident, qui a mis trois voitures hors d'état, s'est produit à l'heure qui voit affluer le plus d'enfants vers les écoles du Cayla.

Faudra-t-il attendre, comme nous l'avons déjà demandé, un accident encore plus grave pour que le carrefour soit aménagé et, en attendant, qu'un agent y soit placé aux heures d'entrée et de sortie des écoles.

EXPOSITION



Le triomphe de Flore, sculpture de Carpeaux.

Le fronton du « Pavillon des Suisses » de l'ancienne caserne Charras était classé « monument historique ». Il a été démantelé pierre par pierre et reconstruit dans le Parc de Bécon.



Une exposition intéressante se tient actuellement au musée Roybet-Fould, au parc de Bécon.

On y trouve les œuvres du sculpteur Jean-Baptiste Carpeaux, mort à Courbevoie en 1875, des toiles de Ferdinand Roybet, peintre, familier des châteaux de Bécon, et de Consuelo Fould, fondatrice du musée.

documents sur le retour des cendres de Napoléon et leur débarquement au pont de Neuilly, ainsi que de très intéressants documents et objets relatifs aux faits qui se sont produits à Courbevoie lors de la Commune de 1871.

Ouvert le jeudi, le samedi et le dimanche, de 14 heures à 18 heures.

SCANDALEUSE ATTEINTE AUX LIBERTES SYNDICALES CHEZ BRONZAVIA

Depuis près de 20 ans, la direction Bronzavia s'est évertuée à chasser tous les travailleurs qui n'étaient pas en accord avec le syndicat « maison ». C'est ainsi que des dizaines de syndicalistes ont été licenciés sous des prétextes divers. Ne pouvant abattre la C.G.T. qui reste très influente parmi les ouvriers, un semblant de liberté s'est établi depuis quelques années. C'est ainsi que la C.G.T. obtient 3 élus au Comité d'entreprise dans le collège ouvriers - employés, et le syndicat « maison » 2. Dans le collège techniciens, maîtrise, cadres, il y a 2 sièges à pourvoir, alors là, ces deux sièges sont réservés de droit divin au syndicat « maison ».

C'est dans ces conditions que la C.G.T. n'avait pu présenter de candidats dans le second collège depuis 14 ans. Or les grèves ont contribué à changer le climat de crainte dans l'entreprise, c'est dans ces conditions qu'un technicien s'était présenté cette année sur la liste C.G.T. La proposition de ce camarade remonte aux grèves de mai-juin et les listes ne furent déposées à la direction qu'à la dernière minute, prévue dans le protocole d'accord pour le dépôt des candidatures.

Or le lendemain, le candidat C.G.T. du collège techniciens, maîtrise, cadres RETIRAIT SA CANDIDATURE EN FIN DE JOURNEE APRES AVOIR ETE CONVOQUE ALTERNATIVEMENT PAR TOUTE LA HIERARCHIE (chef direct, chef du personnel, directeur).

Devant une telle situation, le syndicat C.G.T. a appelé à voter blanc dans le collège techniciens, maîtrise, cadres ; plus de 40 % ONT REPONDU A CET APPEL. Le candidat C.G.T. au-

rait été élu et le Comité d'entreprise serait devenu à majorité C.G.T., c'est ce que la direction Bronzavia n'a pas voulu et c'est pourquoi elle a fait retirer la candidature C.G.T. du candidat technicien en « TOUTE LIBERTE ».

En agissant ainsi, la direction Bronzavia montre aux travailleurs de son entreprise, mais aussi aux autres, comment les patrons entendent mettre en pratique la PARTICIPATION.

Les droits des élus au Comité d'entreprise sont pourtant restreints et nettement insuffisants, mais c'est encore de trop pour la direction Bronzavia qui ne veut pas avoir à rendre de comptes à son personnel.

Pour les travailleurs, la véritable participation existera quand ils auront des pouvoirs réels sur toutes les décisions intéressantes de l'entreprise. Cela viendra lorsque tous les travailleurs seront d'accord là-dessus et qu'ils seront d'accord pour l'imposer.

Quant à nous, communistes, notre position n'a pas changé, plus que jamais il faut élaborer un programme de gouvernement avec tous les partis de gauche et avec la collaboration des grandes centrales syndicales, base indispensable pour un changement fondamental de la politique française, politique tournée vers le progrès social, la liberté et la paix.



UN VETEMENT QUI DORT... EST UN VETEMENT MORT

Rénovation de tous vêtements

TISSUS - PEAUX
Hommes - Dames - Juniors

"STADE-RETOUCHE-SERVICE"



MAX PARKER

TRANSFORME

AVANT RACCOURCIT - RETRECIT - RALLONGE REELARGIT - Travaux exécutés par spécialiste

Autob. 163 - 164 (arrêt Bd de la Paix) - 175 (Pt Bineau)

56. boulevard de Verdun
COURBEVOIE - 333-91-60

VOS VESTONS CROISES
EN VESTONS DROITS



APRES

Permanences

Michel DUFFOUR votre Conseiller général est à votre disposition :

Vendredi, de 18 h. 30 à 20 h.,
28, rue du Docteur-Zamenoff,
ou sur rendez-vous (tél. :
967.95.59).

UNION LOCALE C.G.T. :
Tous les jours, de 14 à 19 h.
à la Bourse du Travail, 25, rue
Maurepas.

POMPIERS : Tél. 967.12.06.

AMBULANCE : téléphone
967.00.33.

TAXI : tél. 967.01.61.

SERVICE MEDICAL

Dimanche 22 Septembre :

PHARMACIE DE GARDE
Pharmacie RAOUL, 3, rue
de la Réunion.

CINÉMAS

LE CASINO

Vendredi, 21 heures - Samedi,
21 heures - Dimanche, 15 heures
et 21 heures :

« HELGA ».

LE MALMAISON

Dimanche, 14 heures :

« LES REVOLTES DU BOUNTY ».

Vendredi, samedi, dimanche,
21 heures - Samedi, dimanche,
17 heures :

« LA MORT ETAIT AU RENDEZ-VOUS ».

L'ETOILE

Vendredi et samedi, 21 heures :
« LES REVOLTES DU BOUNTY ».

Dimanche, 14, 17 et 21 heures :
« 3 CAVALIERS POUR FORT YUMA ».

L'IMPERATOR

Du vendredi au mardi inclus,
à 21 heures - Dimanche, 14, 17
et 21 heures :
« PANCHO VILLA ».

Plus de 10.000 jeunes rueillois sont rentrés en Primaire



C'est sous une pluie malveillante que plus de 10 000 jeunes écoliers rueillois ont pris ou repris pour d'autres le chemin de l'école. C'était la plus grosse vague, la semaine prochaine suivra le secondaire.

A l'heure où notre journal est mis en page, nous n'avons qu'une vue superficielle de cette rentrée. Mais il semble, qu'à part des problèmes d'effectifs trop nombreux à Pasteur et aux Buissonnets, cette rentrée se soit effectuée dans des conditions relativement bonnes.

Nous reviendrons avec plus de précision la semaine prochaine sur ce problème.

Précisions pour la rentrée dans le secondaire

La rentrée prévue pour le vendredi 27 septembre s'effectuera ainsi :

Pour le lycée mixte (101, route de l'Empereur) :

- à 8 h. 00 : classes de 6^e qui seront libérées à 12 heures.
- à 9 h. 00 : classes de 5^e qui seront libérées à 12 heures.
- à 10 h. 00 : classes de 4^e qui seront libérées à 12 heures.
- à 14 h. 30 : classes de 3^e qui seront libérées à 15 heures.
- à 15 h 30 : classes de 1^{re} et terminale qui seront libérées entre 16 h. et 16 h. 30.

Pour le collège d'enseignement secondaire rue des Mazurières :

- à 8 h. 30 : les 6^e.
- à 9 h 00 : les 5^e.
- à 9 h. 30 : les 4^e et 3^e.

Le C.E.S. comprendra 4 classes de 6^e (moderne long, moderne court et transition), 4 classes de 5^e (moderne long, moderne court et transition), 3 classes de 4^e (moderne long, moderne court, terminale pratique), 1 classe de 3^e (moderne long, moderne court).



APRES UNE ENQUETE DE L'EVEIL

Une intervention de M. Duffour

conseiller général de Rueil

LETTRE DE MICHEL DUFFOUR
auprès du président
de la 4^e Commission
du Conseil général
des Hauts-de-Seine

« Monsieur le Président,

Je désirerais, en tant que conseiller général de Rueil-Malmaison, voir posé au sein de votre commission le problème de l'aménagement de la forêt de St-Cucuta. Bien que cette forêt domaniale ne dépende pas directement de l'Assemblée départementale, je pense que votre Commission des espaces verts et sites

pourrait examiner tout l'intérêt que représente cette forêt pour notre banlieue.

Placée à la limite d'une zone très urbanisée, elle mérite un intérêt plus grand que celui qui lui est porté actuellement.

La création de plusieurs clairières et leur aménagement même rudimentaire, permettraient des promenades plus variées et plus agréables. Les alentours du lac devraient également être mieux entretenus. Devant l'afflux de promeneurs durant les mois de printemps et d'été, il est nécessaire d'étu-

dier des mesures pour permettre aux automobilistes de garer leurs véhicules et d'envisager avec la R.A.T.P. la possibilité de prolonger la ligne 141, les samedi et dimanche, jusqu'à la lisière de la forêt.

En espérant, etc... »

TRAVAUX DANS NOS RUES

Semaine du 23 au 29 septembre
TRAVAUX DE GAZ

Remplacement de canalisations défectueuses ou insuffisantes.

Fouilles ouvertes :

Rue des Godardes 8 jours
Rue Buffon 8 jours

TRAVAUX D'ELECTRICITE

Tirage de câble, rue de la République.

COURS DE SECOURISME

Le comité rueillois de la Croix-Rouge organise à partir du 30 octobre des cours de secourisme permettront d'acquies le certificat de secourisme délivré par la Croix-Rouge et également le brevet national de la protection civile.

Les candidats doivent être âgés de 14 ans minimum.

Les cours auront lieu salle de la Justice de Paix, rue Zamenhof, les lundi et jeudi, à 20 h. 30.

Pour tous renseignements, s'adresser à la permanence de la Croix-Rouge, 160, avenue Paul-Doumer.

A NOUVEAU LA RUE DES HOUTRAIS



Des personnes demeurant rue des Houtrais, sont venues nous voir pour que notre journal attire l'attention sur la situation de la rue des Houtrais.

Cette rue n'est pas favorisée ; ne possédant pas de trottoirs, à la moindre pluie persistante elle se transforme en une multitude de petits lacs entrecoupés par-ci par-là (comme le montre notre photo), de véritables bourbiers.

Déjà l'an passé L'EVEIL avait parlé de cette situation et rapporté l'intervention qu'avait faite auprès de la Municipalité, Michel Duffour, conseiller général.

On a été sourd à tous ces appels, et on comprend que les riverains de la rue des Houtrais s'émeuvent à l'approche de l'hiver et du mauvais temps.

SANITAIRE - CUISINE CHAUFFAGE - REFRIGERATEURS

Toutes les Grandes Marques
se trouvent chez

ROLLAND FRÈRES

8, rue Castel-Marly
NANTERRE
204-10-77

INSTALLATEURS

Concessionnaires ARTHUR MARTIN - DE DIETRICH

D'PANNAGE

PLOMBERIE
APPAREILS MENAGERS

RUEIL

Inquiétude pour l'emploi à Technip

Le vendredi 30 août, la direction de la compagnie TECHNIP convoquait brusquement, dans la journée, le Comité d'entreprise et annonçait au cours de la séance son intention de procéder à un licenciement collectif portant sur 3 % du personnel, soit environ trente personnes. Motif invoqué : Baisse de charge du carnet de commandes dans les mois à venir.

Tout en protestant très vi-

te effectivement une baisse de charge dans les mois à venir (baisse qui d'ailleurs n'a absolument rien de catastrophique celle-ci peut être résorbée par des mesures internes à la compagnie, réorganisation, études diverses) et de toute façon la situation financière de TECHNIP est excellente.

Que l'on en juge.

Depuis 1964 — soit en quatre ans seulement — après do-

Tout le problème est là. A quoi servent les bénéficiaires ? Dans le régime capitaliste et gaulliste actuel la réponse est nette : aux actionnaires et au capital. Ainsi peut-on voir cette contradiction et cette honte, dans la même année augmentation du capital et des bénéficiaires et licenciement de personnel.

Le Comité d'entreprise a commencé d'organiser la riposte en tenant une réunion d'information pour les travailleurs le mercredi 11 septembre, dans la salle de restaurant. C'était la première fois que le personnel pouvait se réunir sur le lieu de travail, conséquence concrète des nouvelles libertés syndicales arrachées par les luttes de mai et juin 1968.

Plus de 300 personnes assistèrent à cette réunion.

La motion suivante fut adoptée :

« Après examen des éléments fournis par la Direction concernant l'emploi et la situation financière de la Compagnie dans les mois à venir, le Comité d'entreprise affirme que la situation financière de TECHNIP permet de faire face à la baisse de charge annoncée et en conséquence s'opposera à tout projet de licenciement collectif. Le Comité d'entreprise invite le personnel à soutenir cette position en signant la présente motion. »

Actuellement on peut estimer à plus de 500, le nombre des signatures.

De leur côté, les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. ont publié un tract commun, dénonçant le mythe de la participation gaulliste.



goureusement, les membres élus au Comité d'entreprise demandaient à être informés très largement sur l'emploi et la situation financière de l'entreprise, le vendredi suivant 6 septembre, une séance du Comité fut consacrée à l'étude de ces problèmes. La conclusion que les élus en tirèrent peut être succinctement résumée de la façon suivante : S'il exis-

tation aux amortissements diverses provisions commerciales et acquittement de l'impôt, le bénéfice net s'élève à 13.000.000 de francs (un milliard trois cents millions anciens). Sur ces 13.000.000, environ 3.000.000 ont été affectés à la rémunération du capital, le reste soit 10.000.000 est allé grossir les réserves de la société.

SPORTS

FOOTBALL

Continuant sa préparation en vue du championnat et de son premier match en coupe trer en match amical la réserve de France dimanche 22 septembre contre Houilles, notre équipe première a été rencontrée du C.A. Montreuil. Comme le dimanche précédent face à l'excellente équipe d'Honneur de l'A.S.P.T.T. c'était une tâche ardue qui attendait nos joueurs.

Le même score que le dimanche précédent devait sanctionner cette rencontre en faveur des locaux.

Face à une très bonne équipe

de Montreuil composée de juniors et de réservistes opérant habituellement en honneur, possédant un excellent niveau technique les Rueillois furent souvent en difficulté mais ils restèrent comme à l'accoutumée courageux pendant 90 minutes. Garin, l'avant-centre rueillois sur une passe de T. Vittet réussit à s'infiltrer dans la défense adverse et à sauver l'honneur pour le R.A.C.

Les Rueillois furent récompensés de leurs efforts en pouvant assister au match qui leur succédait, match de C.F.A. opposant Montreuil aux Pierrots de Strasbourg.

RESULTATS

DU DIMANCHE 15.

RAC (réserve) bat Maisons-Laffitte (R.) : 3-2.

RAC juniors et Maisons-Laffitte (J.) : 3-3.

x x x

Dimanche 22 septembre à 15 heures au stade du Parc - Match de coupe de France Rueil - Houilles.

Cyclisme

La section cycliste du R.A.C. organisait, dimanche dernier, à Crépières le prix Ferrania pour les Cadets. Voici le classement : 1) Groperrin (V.C. Savigny) - 2) Simon (C.V.N.) - 3) Millet (C.S.M.C.) - 4) Ottogali (V.C.H.) - 5) Le Grenier (A.S.M.) - 8) Ponsard (R.A.C.).

Prix Ferrania - Minimes

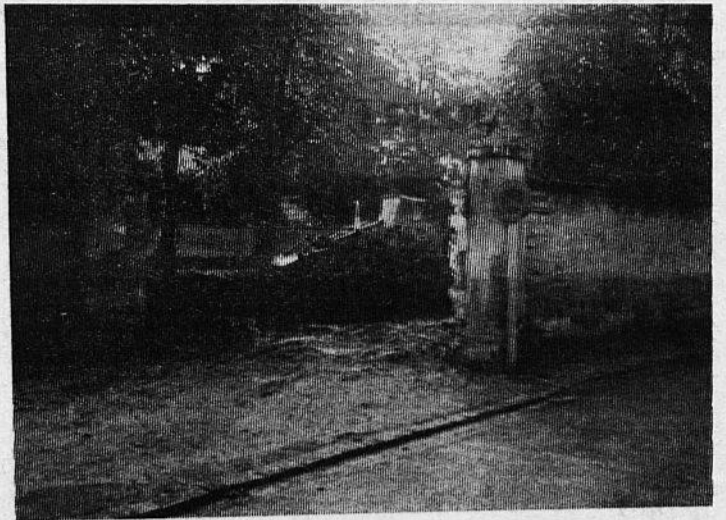
1) Barre (A.C.S. Limay), 30 km en 57'12" - 2) Lavergne (V.C. Savigny) - 3) Carre (V.C.L.) - 4) Debove (A.C.S.C.) - 5) Chantir (C.S.M. Epinay) - 15) Cochet (R.A.C.).

Prix de la République - Seniors

Classement des Rueillois : 3) Alliat - 7) Rubac - 8) Waireo - 19) Dehont - 28) Smalar - 44) Raoux.

Prix par équipe remporté par le R.A.C. avec 18 points.

A terrain vague, projet vague ?



Les habitants de la rue des Blanchettes et des Bons-Raisins connaissent bien ce terrain vague qui sépare leurs deux rues et qui sert souvent de terrain de jeu aux enfants. La municipalité avait fait état d'un projet de construction : de la cantine scolaire centrale, d'une poste, d'un gymnase (qui seraient les bienvenus). Mais de réalisation, point ! Il semble bien que ce terrain vague ce soient encore des projets vagues !

EXPOSITION HORTICOLE ET DE PEINTURE

LES 18, 19 ET 20 OCTOBRE PROCHAIN

La Société d'horticulture de Rueil-Malmaison organise les 18, 19 et 20 octobre, une grande exposition florale, horticole et de peinture, à l'Orangerie de Bois-Preau, récemment rénovée, avenue de l'Impératrice-Joséphine, à Rueil.

ÉTAT CIVIL

Du 7 au 13 SEPTEMBRE 1968

NAISSANCES :

Davature Frédéric, 39, rue des Leshazalles à Mont-de-Marsan (Landes) ; Piot Corinne, 1, avenue Georges - Clémenceau à Nanterre (Hts-de-Seine) ; Normand Patricia, 143, rue des Blanchettes ; Delaplace Christelle, 23, allée François-Jourde à Nanterre (Hts-de-Seine) ; Georgelin Hervé, 13, rue des Frères - Lumière ; Culeux Annie, 290, avenue Napoléon-Bonaparte ; Riguet Sébastien, 11, rue des Martinets ; Levoy Thierry, 3, rue du Général-Leclerc à Chatou (Yvelines) ; Henriot Michel, 80, rue Eugène-Labiche ; Fleury Stéphane, 11 bis, rue Pierre-Curie à Chatou (Yvelines) ; Andreu-Mendez Raoul, 136 bis, rue Gallieni ; Saïd Etienne, 55, rue Henri - Richaume à Montesson (Yvelines) ; Jacques Catherine, 5, rue des Bois à Chatou (Yvelines) - aux Petits - Chênes ; Hadj-Ali Claire, route de St-Germain, Cité Petit-Bois à Carrières-sur-Seine (Yvelines) ; Destrée Nathalie, 57, boulevard Edmond-Rostand.

Daussat Jacques, 31, rue des Houtraits ; Daou Sonia, 26, rue Pasteur à St-Cloud (Hauts-de-Seine) ; Pagny Dorothée, 153, rue Ordener à Paris (18^e) ; Makarevitch Manuel, 24, rue Voltaire à Nanterre (Hts-de-Seine) ; Suscet Virginie, 12, avenue de Chatou ; Jaffray Stéphane, 39, route de Carrières ; Courteaux Laurent, 42, rue Pierre - Brosolette.

Camut Jérôme, 4, square de l'Abbé - Maillet à Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine) ; Dondua Jean-Crill, Parc de Montbuisson - l'Acacia à Louveciennes (Yvelines) ; Chassard Daniel, 290, av. Napoléon-Bonaparte ; Labarthe Sophie, 2, av. Carnot à Croissy-sur-Seine

(Yvelines) ; Roque Valérie, 14, Résidence « Les Tarâtres » (Tous 97 et 6 bis, Albert 1^{er}).

MARIAGES :

Naveau André, professeur, 12, rue de la Melonnière, et Edda Venturino, sans profession, 12, rue de la Melonnière.

Pépin Alain, aide-comptable, 20, rue Jean-Bouland à Ecouen (Val-d'Oise), et Chambly Catherine, sténodactylographe, 3, rue des Frères-Lumière.

Baudru Jacques, agent technique, 67, rue Cramail, et Chouard Sylviane, secrétaire, 52, rue des Batignolles à Paris (17^e).

Alves Alcino, maçon, 59, rue du Président - Roosevelt à Sartrouville (Yvelines), et Claudio Maria, femme de chambre, 97, avenue Albert-1^{er}.

Domeniconi Jacques, moniteur auto-école, 18, rue Aristide-Briant à Suresnes (Hauts-de-Seine), et Gouy Jeannine, mécanographe - comptable, 32, rue de la Libération.

Caponeri Albin, industriel, 11, boulevard de l'Hôpital-Stell, et Mallet Yvette, sans profession, 11, boulevard de l'Hôpital-Stell.

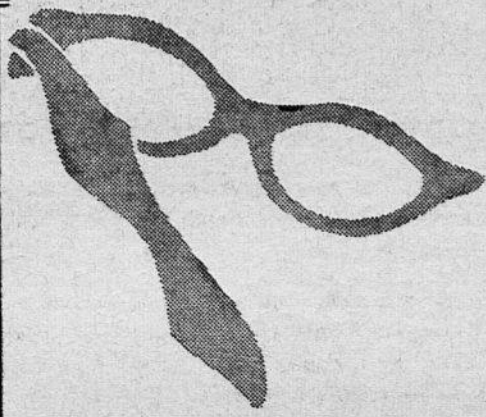
Lambert André, attaché commercial, au Koweit (Principauté d'Arabie) Bnid el Gar, et Vallée Claire, sans profession, 1, avenue Georges-Clémenceau.

DECES :

Reinhard Juliette, 46 ans, sans profession, 3, rue d'Anjou ; Salaün Clément, retraité, 79 ans, 16, rue Jean-Edeline ; Laurent Charles, retraité, 74 ans, 1, rue des Gravières ; Cours Léon, 55 ans, sous-brigadier de police, 19, av. Gabriel-Péri ; Hubert Raymond, magasinier, 57 ans, 62, rue Diderot ; Racht Pierre, retraité, 74 ans, 40, av. du Mont - Valérien ; Dussart Yvonne, retraitée, 69 ans, 1, rue de Gènes.

OPTIQUE - LUNETTERIE

VERRES DE CONTACT



Rentrée des Classes

J. FAVRE

Opticien agréé par la Sécurité Sociale

78, rue Maurice-Thorez - NANTERRE - 204-02-71

107, avenue Paul-Doumer - RUEIL - 967-02-24

Cours d'enseignement ménager

Les cours d'enseignement ménager organisés par la Caisse centrale d'allocations familiales reprendront à partir du 23 septembre :

● 160, avenue P.-Doumer, le mercredi, à 9 heures et à 18 heures ;

● 43 bis, rue des Chaillés, le mardi, à 9 heures et le vendredi à 13 h 30 ;

● Centre commercial, rue d'Estienne-d'Orve, le lundi, à 13 h 30 ;

● 178, route de Saint-Cloud, le mardi, à 13 h 30.

PATRONAGES LAIQUES

Les Patronages laïques fonctionnent depuis jeudi dernier 19 septembre, à 14 heures, à Tuck Stell, Martinets, la Fouilleuse, Jean-Macé et Pasteur.

Ils sont ouverts à tous les enfants de 6 à 14 ans tous les jeudis de 14 à 17 heures.

LA GARENNE

AGENCE LOCALE :
75, boulevard de la République - Tél. 242-18-87

RENTREE SCOLAIRE :

DES DIFFICULTES SURGISSENT !



Comme partout, la rentrée s'est effectuée à La Garenne sous un temps pluvieux qui laissera sans doute moins de regrets des vacances à nos enfants.

Nous n'avons pu recueillir suffisamment d'éléments précis pour juger de la situation scolaire dans notre localité. Cependant, il semble bien que des difficultés surgissent, particulièrement dans les maternelles. D'ici une ou deux semaines, nous nous efforcerons de réaliser une enquête approfondie sur ce problème dans notre localité.

A La Garenne comme ailleurs, les besoins en locaux et en maîtres sont de plus en plus pressants pour faire face à la poussée démographique d'une part, aux besoins nouveaux de notre époque d'autre part. Il faut donc à la fois accueillir et instruire.

Les grèves de mai-juin ont eu pour effet d'obliger le pouvoir à créer 4.000 postes nouveaux, en primaire, sur l'ensemble du pays. A elle seule cette mesure entraîne l'allègement des effectifs par classe, nous ne pouvons que nous en réjouir, c'est en effet un premier pas vers un enseignement plus conséquent. Mais cela pose aussi le problème des locaux. A ce propos, où en est la construction du groupe scolaire des Vallées dont on parle depuis plusieurs années ? Nous connaissons les entraves mises par le pouvoir à la construction scolaire, cependant la responsabilité de la municipalité est également engagée, cette dernière ne semble d'ailleurs pas faire preuve d'un grand dynamisme pour combattre la politique gouvernementale dans ce domaine, et pour cause... Les parents d'élèves de notre localité seraient pourtant intéressés de connaître l'avancement du projet.

Bien d'autres questions se posent à La Garenne comme partout, il ne fait pas de doute que le combat des enseignants et des parents d'élèves sera nécessaire, y compris pour l'application des mesures que le pouvoir a dû consentir.

DERNIERS ÉCHOS DE LA FÊTE DE L'HUMANITÉ



Jeudi 12 septembre une réception fraternelle était organisée par la section de La Garenne pour fêter le succès de la fête de « l'Humanité », et surtout pour remercier ceux qui, par leur dévouement, ont contribué à lui confirmer son titre de plus grande fête de France.

Notre camarade Etienne Fajon, directeur de « l'Humanité », membre du Bureau Politique du P.C.F., a prononcé quelques mots de félicitations aux militants et aux sympathisants de notre parti, venus nombreux et qui comptaient beaucoup de jeunes.

ÉTAT CIVIL

DU 5 AU 11 SEPTEMBRE

MARIAGES

Delamare Dominique, Versailles (Yvelines), 10, place Hoche, et Champion Régine, 7, rue Sartoris.

Ramos Augusto, 50, rue du Château, et Gomes Monteiro Inéz, Courbevoie, 15, rue Kilford.

Loziguez Philippe, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), 23, rue Lecuyer, et Petelle Hélène, 41, rue de Plaisance.

Hoyiez Jackie, Meudon, 10, rue des Sorrières, et Le Bozec Catherine, 22 bis, avenue Joseph-Froment.

NAISSANCES

Buchmann Laurence, 9 bis, rue Léon-Maurice-Nordmann.

Urbain Nathalie, 61 bis, rue Sartoris.

Kennouche Arab, 31, rue Marceline-Binet.

Tamisier Bruno, 26, rue Voltaire.

DECES

Saignes Marie, veuve Badignon, 78 ans, 13, rue Jeanne-d'Arc.

Meresse Emile, 81 ans, 46 bis, rue Auguste-Buisson.
Queinec Marie, veuve Thomas, 77 ans, 16, rue du Moulin-Bailly.

Cros Antoinette, veuve Trulin, 81 ans, 28 bis, rue de l'Aigle.
Bouvet Laure, veuve Bernard, 78 ans, 13, rue Georges.

CINÉMA

(programme du 25 au 29)

Mercredi, jeudi, vendredi :

« 3 cavaliers pour Fort Yuma »

Samedi, dimanche :

« Ces messieurs de la famille »

SERVICE MEDICAL

(de 20 h à 8 h)

Vendredi 20 septembre
Dr CLOUP, 1, rue Hérold, tél. 242-29-45.

Samedi 21 septembre
Dr COURTIN, 2, rue Cambon, tél. 242-32-52.

Dimanche 22 septembre
Dr DAVID, 16, avenue Joseph-Froment, tél. 252-02-63.

Lundi 23 septembre
Dr GAUTHIER, 49, avenue Joffre, tél. 242-21-18.

Mardi 24 septembre
Dr GAUTHERON, 3, rue de la Ferme, tél. 242-26-92.

Mercredi 25 septembre
Dr JUBERT, 94, rue Raymond-Ridel, tél. 242-20-38.

Jeudi 26 septembre
Dr JUD, 14, rue de l'Aigle, tél. 242-27-94.

(de 8 h à 20 h)

Dimanche 22 septembre
Dr ALGAVA, 26 bis, avenue de Charlebourg, tél. 242-25-56.

PHARMACIE DE GARDE

Dimanche 22 septembre
GARBAN, 3, place du Général-Leclerc.

VIADUC DU HAVRE

Le « viaduc du Havre » permet à la voie périphérique de la zone A de la région de la Défense, située entre Puteaux et Courbevoie, de franchir la R.N. 192 et les voies ferrées S.N.C.F. Paris-Versailles.

A l'heure actuelle, 20 % des travaux sont réalisés. On prévoit la fin de cet ouvrage pour le courant de l'été 1969.



Photo EPAD